

PROJET FAMILLE 2019-2023

Centre Socioculturel l'Olivier

Fait à Saint Priest, le 15 Avril 2020

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET DEMARCHE P. 5

Présentation de la démarche de définition du projet familles P. 6

CHAPITRE I – BILAN ET EVALUATION DES 5 ANNEES DE PROJET FAMILLES 2015/2019 P. 9

I.1. Des actions développées sur le thème de la famille

I.1.1. Des actions portées par le pôle adultes -familles

- ✓ Un accompagnement collectif à la réalisation de départs en vacances
- ✓ L'accompagnement individuel au départ en vacances
- ✓ Les sorties familiales
- ✓ Les week-ends en famille P. 10
- ✓ Un espace parents-enfants de 0 à 3 ans « les p'tits bambins »
vers « les p'tits explorateurs » de 0 à 5 ans
- ✓ Un partenariat avec le LAEP municipal P. 11
- ✓ Des ateliers parentalité

I.1.2. Les actions en direction des familles réalisées par le pôle enfance-jeunesse-culture P. 12

- A. Les accompagnements scolaires
 - ✓ Une réorganisation sécurisée
 - ✓ Une organisation adaptée aux besoins des enfants et du quartier
 - ✓ 4 enfants de l'accompagnement scolaire sur 5 habitent un quartier en difficulté
 - ✓ Des relations partenariales développées dans le cadre de l'Accompagnement scolaire
- B. Les actions culturelles et le développement durable avec les familles P. 15

I.2. Evaluation des actions familles P. 16

CHAPITRE II : DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE SUR LES FAMILLES P. 21

I.1. Caractéristiques des familles de notre territoire d'intervention

- A. Données quantitatives et qualitatives des familles de notre territoire
- B. Zoom sur le quartier Bellevue, des familles fragiles sur un quartier en mutation P. 24

I.2. Profil des familles adhérents au Centre socioculturel l'Olivier P. 26

**CHAPITRE III – CONSTATS ISSUS DE NOS REFLEXIONS INTERNES, DE NOS DIAGNOSTICS
ET DE NOTRE DEBAT D’ENJEUX AVEC NOS PARTENAIRES** **P. 29**

**III.1. Les difficultés d’accès des familles à leurs droits sociaux en général,
et aux loisirs en particulier** P. 30

III.2. L’isolement des familles et plus particulièrement des mères P. 33

III.3. Des difficultés d’échanges intra familiaux et des questions éducatives P. 35

III.4. Les inquiétudes des parents quant à la réussite scolaire de leurs enfants P. 36

CHAPITRE IV – NOTRE PROJET FAMILLES 2020- 2023 **P. 39**

IV.1. L’arbre de nos orientations et objectifs

IV.2. Notre plan d’actions P. 42

IV.3. Mise en œuvre du projet familles 2020/2023 P. 50

IV.3.1. Moyens humains mobilisés

IV.3.2. Stratégie partenariale du Projet familles P. 51

IV.3.3. Méthode de l’évaluation du projet familles

CONCLUSION **P. 53**

ANNEXES **P. 55**

1/ Evaluation détaillée du projet Familles Juin 2017 et Octobre 2019.

2/ Glossaire P. 61

INTRODUCTION ET DEMARCHE

Le Centre Socioculturel l'Olivier est depuis quelques années, au travers de ces précédents projets, fortement impliqué sur le thème de la famille, notamment par la mise en place de différentes actions en direction des parents et de leurs enfants du territoire.

Le précédent projet familles 2016/2019 a été impacté par les graves accidents qu'a connu notre association en 2017 et 2018. Aussi, suite à la demande de notre association, le CA de la CAF du Rhône, a accepté notre demande de prorogation d'un an afin de prioriser une restructuration en profondeur de notre, l'écriture de procédures pour sécuriser notre accueil du public et notre gestion financière ainsi que de renforcer notre équipe.

De ce fait, au niveau organisationnel, l'organigramme du centre social a évolué en septembre 2019 ; Le secteur adultes-familles qui avait été transformé en "Pôle accompagnement social" est devenu "Pôle adultes-familles". De la même manière, le secteur enfance-jeunesse s'est transformé en "Pôle Enfance jeunesse et culture" afin de prendre en considération la dimension culturelle du centre social dans les différents projets. Enfin, afin de renforcer l'accueil des familles, le pôle accueil et communication a accueilli en renfort une deuxième personne en contrat de qualification. La notion de secteur a été délaissée au profit de la notion de pôle afin de favoriser une approche transversale des projets.

Cette réorganisation a entraîné la transformation des différents postes. Ainsi, le poste Responsable du secteur adultes-familles est devenu "Responsable du pôle adultes-familles". Ainsi, les différentes fiches de postes des responsables ont été réécrites et la référence Familles a été clarifiée et attribuée à la CESF conformément aux différentes circulaires CNAF notamment la Circulaire n°2016-005 de la Direction des politiques familiale et sociale qui porte sur les référentiels métiers du référent famille et du chargé d'accueil.

Enfin, les différents pôles souhaitent poursuivre leurs actions en direction des parents et des enfants en s'appuyant sur plusieurs principes et valeurs définies dans des cadres de références à savoir :

- L'application des différentes chartes notamment la charte de la fédération nationale des centres sociaux de France et la charte de la Laïcité des partenaires de la CAF,
- Les valeurs de la charte de soutien à la fonction parentale de la Fédération des centres sociaux du Rhône datant de 2008 : un présupposé positif à l'égard des parents, un appel à leurs ressources et leurs compétences, la reconnaissance d'une fonction d'accompagnement".
- La visée de l'implication des deux parents et notamment des pères dans la mise en place des différentes actions.

Ces valeurs ont été retravaillés en équipe salariée/administrateurs.

PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE DEFINITION DU PROJET FAMILLES

Afin de répondre aux critères d'agrément notamment sur la participation des familles habitantes et usagers de l'association, un comité de pilotage de lancement s'est réuni fin septembre 2019. Celui a validé les différentes démarches à réaliser dans un retro planning de 6 mois.

L'association a fait le choix d'être accompagné par un prestataire bien connu dans le réseau départemental des centres sociaux : Yves MACQUET.

Ainsi, la définition du projet familles 2020/2023 s'est appuyée sur différentes synthèses issues de différents groupes de travail :

- Un **groupe projet** composé des membres du conseil d'administration, tous habitants de Saint Priest sur notre territoire d'intervention¹, et de l'équipe salariée a été mis en place. Environ 5 administrateurs ont suivi régulièrement les différentes séances.
- **L'évaluation** du précédent projet Familles 2015/2019
 - Une **précédente évaluation avait été réalisée à mi-parcours en juin 2017** dans le cadre d'un séminaire d'une journée réunissant l'équipe et le conseil d'administration de l'époque. Chaque objectif avait été analysé en termes de réalisation à travers ses forces et ses faiblesses puis ses perspectives d'évolution.
 - En octobre 2019, l'équipe a **complété l'évaluation** en portant principalement sa réflexion sur **2018 et 2019**. Nous avons alors échangé sur la réalisation de ces objectifs puis débattu sur les évolutions souhaitables. Lors de chacun de ses deux temps, nous avons attribué une note sur le degré d'atteinte de chaque objectif, ce qui nous permet de visualiser l'évolution entre la période de mi-parcours et celle de fin de parcours.
- **Le diagnostic social du territoire** a été élaboré à partir de données froides issues de l'INSEE, de l'Agence d'urbanisme de la Métropole lyonnaise, de la CAF du Rhône et de différents services municipaux. *A noter, que globalement en l'absence de données statistiques récentes, nous avons retenus les dernières datant de 2015 pour certaines données INSEE.*
- **Une démarche d'aller vers les habitants**, à l'aide d'un guide d'entretien, nous a permis d'interviewer : 30 habitants de Saint Priest :
 - 16 adultes au Marché, un mardi matin ;
 - et 14 parents interviewées devant l'école Brenier, lors d'une sortie de fin de journée, afin de toucher des familles de notre territoire.

Nous ne présenterons dans ce dossier que les réponses concernant le thème de la famille.

- Nous avons aussi sollicité le point de vue des familles : parents et jeunes, adhérents du centre social, en petit collectifs, au sein d'activités. Deux focus groupes ont été réalisés en lien avec le projet famille :
 - les parents de jeunes enfants (0-6 ans) aux P'tits Explorateurs
 - et les jeunes de l'accompagnement scolaire collégien.

¹ hormis une bénévole de l'accompagnement scolaire, ancienne institutrice d'une école de Saint Priest,

Enfin, 9 entretiens de partenaires ont été réalisés pour le projet familles :

1. Le service municipale petite enfance
 2. Le service municipale jeunesse
 3. La coordonatrice de l'Atelier Santé ville '(CCAS de Saint Priest),
 4. La coordonatrice Accès aux droits sociaux (CCAS de Saint Priest),
 5. Les éducateurs de prévention de la Sauvegarde 69
 6. La Médiathèque de la Ville de Saint Priest
 7. La directrice de la Maison de Quartier Diderot (Léo Lagrange)
 8. Le directeur de la MJC Jean Cocteau
 9. L'animatrice du Lieu passerelle Familles-Écoles-Quartier de l'école Edouard Herriot, professionnelle de l'ACEPP Rhône (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels).
- Mi-décembre 2019 : Forts de ces éléments de diagnostic, nous avons mené un **débat d'enjeux** avec nos partenaires institutionnels et opérationnels sous forme de world café animé par notre intervenant extérieur. A noter, **20 partenaires** différents ont participé, ainsi que l'équipe et les administrateurs impliqués dans la démarche ;
 - Mi- janvier et début février 2020, notre **groupe projet**, élargie à l'ensemble du CA et de l'équipe salariée, soit un total de 16 personnes, s'est approprié l'ensemble des synthèses du diagnostic (données froides, entretiens partenaires, entretiens habitants, focus groupes, compte-rendu du débat d'enjeux...) pour définir nos orientations et nos objectifs généraux, ainsi que le plan d'actions.
 - Le **6 février 2020**, notre arbre d'objectifs a été présenté à notre **comité de pilotage** composé de la CAF du Rhône, la Mairie et la déléguée du préfet en présence de trois administrateurs et de la directrice du centre. Celui-ci a été commenté et des modifications ont été demandées.
 - Le **7 février 2020**, nous avons invité nos partenaires opérationnels. Nous avons pu présenter notre arbre d'objectifs, ayant pris en compte les demandes de compléments et corrections, à l'équipe salariés, aux administrateurs et à 4 partenaires présents.
 - Pour finir, le **groupe projet** s'est réuni le **17 février 2020** pour détailler les fiches actions et nos critères d'évaluation action par action et notre **Conseil d'administration** a validé notre arbre d'objectifs lors de sa séance du **21 février 2020**.
 - Enfin, le **document final** projet familles 2020/2024 une fois rédigé, a été relu par divers administrateurs et salariés.

Martine « Grâce aux sorties et weekends, organisés par le centre social, j'ai rencontré d'autres habitants de Bellevue »



J'habite à Bellevue depuis 2009, mais je connais le quartier depuis bien plus longtemps car je suis née à Saint-Priest. J'ai vu se construire certaines parties du quartier et j'ai aussi vu fleurir les commerces le long de celui-ci, où mon père lui-même était commerçant.

Bellevue est un quartier très vivant dans lequel je suis revenue pour me rapprocher de ma mère. C'est un quartier qui a énormément changé. Je peux y circuler sans aucun souci. Le centre social a permis à mon fils et à moi-même de faire des sorties et c'est quelque chose de très plaisant, que ce soit des petites sorties sur un jour ou sur un week-end entier. Ce genre d'événements m'a permis de rencontrer d'autres habitants de Bellevue. Le voisinage est très sympathique, convivial. Je connais quelques dames du quartier, et il est toujours agréable de les croiser et de discuter avec.

Le centre social a grandement contribué à la rencontre entre les personnes et leur rapprochement. Les événements tels que la projection de films ou les moments festifs organisés par ce dernier apportent un vrai plus et nous permettent à tous de nous connaître mieux les uns les autres.

Les repas partagés sont aussi l'occasion de découvrir les autres cultures qu'accueille le quartier. Au regard des différents endroits où j'ai pu vivre, je constate que lorsque, comme ici, on vit en bonne intelligence, et dans l'entraide, c'est un vrai plus au bien-être du quartier.

Je me souviens une fois avoir été sollicitée pour un chat. Ce dernier s'était fiché sur le balcon d'une dame pour se réfugier et celle-ci possédant un chien elle ne voulait pas provoquer de conflits entre les deux animaux. Du coup j'ai moi-même installé un petit carton pour qu'il puisse venir dormir sur mon propre balcon.

Il est vrai cependant que le quartier manque de rassemblement entre voisins impulsés par ces derniers. Ce serait l'occasion de resserrer les liens et s'entre-motiver. Je constate qu'en dehors du centre social le quartier manque d'initiative de ce genre.

J'appréhenderais à coup sûr de devoir quitter Bellevue car j'y suis attachée et je n' imagine pas prendre le risque de partir ailleurs et d'être potentiellement déçue. Je suis rassurée de savoir que la quantité de démolition prévue dans le projet de réhabilitation est minime, car l'idée de voir tout le voisinage partir çà et là irait à l'inverse du bien commun. L'élan de solidarité entre les voisins est tel qu'il faut le renforcer et non le déliter.



CHAPITRE I.

BILAN ET EVALUATION

DES 5 ANNEES DE PROJET FAMILLE 2015/2019

I.1. DES ACTIONS DEVELOPPEES SUR LE THEME DE LA PARENTALITE

Durant ces 5 années, différentes actions ont été développées par deux secteurs : Adultes-familles et Enfance-Jeunesse. Suite à l'accident grave survenu en Avril 2018, le centre social a perdu son agrément d'ACM (Accueil Collectif des Mineurs). Ainsi, le centre social a dû se séparer de 3 salariés permanents du secteur enfance Jeunesse : une coordinatrice et deux animateurs.

De ce fait, le centre social a retravaillé son organigramme. Le Pôle Enfance Jeunesse s'est réorganisé et deux nouvelles personnes ont renforcé l'équipe professionnelle en novembre 2018 puis novembre 2019. Le pôle Enfance-Jeunesse-Culture est dorénavant constitué : d'une responsable de pôle référente globalement de l'accompagnement à la scolarité primaire et secondaire et du projet culturel, et d'un animateur socioculturel référent plus précisément de l'accompagnement à la scolarité primaire.

I.1.1 Des actions portées par le pôle adultes -familles :

✓ **Un accompagnement collectif à la réalisation de départs en vacances :**

Diverses initiatives collectives de familles habitantes ont été soutenues. Il est fréquent que le centre social accompagne des groupes dans leurs projets et favorise la possibilité de générer de l'autofinancement par exemple en confectionnant des repas ou en organisant des soirées à thème. Ce sont pour la plupart des projets qui permettent de valoriser les savoir-faire des femmes en majorité. Divers projets ont permis soit à des familles de partir en vacances de façon autonome, soit de participer à un week-end organisé avec l'accompagnement du centre social. En 2016 le groupe "vacances solidaires" a réalisé plusieurs "repas tout pays" d'autofinancements. Ce qui a permis à 7 familles d'organiser un départ et en 2017 le groupe « miss gourmandises » a rassemblé 3 familles.

✓ **L'accompagnement individuel au départ en vacances :**

Chaque année, la CESF organise des réunions d'information collective auxquels participent une moyenne de 20 familles. A la suite, selon les années, le centre social a accompagné entre 3 et 7 familles différentes dans leurs projets de vacances à l'aide des dispositifs disponibles : VFS (Vacances Familles Solidarité), BSV (Bourse Solidarité Vacances de l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances)).

✓ **Les sorties familiales**

Les sorties familiales sont très demandées. Elles nourrissent les liens intra et inters familiaux de façon positive, à travers des projets de loisirs réussis, qui permettent de s'évader tout en découvrant la diversité patrimoniale et paysagère de notre région. Chaque année, le CSCO a organisé une **moyenne de 4 sorties par an** puis est passé à **7 en 2019**, pour découvrir différents cadres de vie au gré des saisons : les montagnes enneigées en hiver et des points d'eau en été, ainsi que des visites de

parcs, de châteaux, de fermes pédagogiques ou de musées : *ferme des lamas, du Châtelard, château de Sassenage, Parc de Courzieu, en hiver : sorties luge à la neige à Chamrousse ou au Bessat et en juillet : dans des lacs d'Aiguebelette ou Champos...* En 2016, les CESF des trois centres sociaux se sont rapprochées pour développer un partenariat qui a favorisé la mise en place de tarifs similaires



✓ **Les week-ends en famille :**

De 2015 à 2017, 2 week-ends étaient organisés par an. L'objectif est de permettre à des familles aux faibles quotients familiaux de s'initier à un mode d'hébergement comme le camping tout en découvrant un cadre en dehors de leur quartier. La plupart des familles méconnaissent cette pratique, voire en ont même un préjugé, alors que cela leur permet un accès aux vacances plus facile. En 2018 ces projets ont été interrompu du fait de l'accident ainsi qu'en 2019 faute d'effectif salarié. Nous remettons en place un tel week-end dans le Jura en 2020 pour 10 familles dont le quotient familial est inférieur à 700 et fréquentant régulièrement le centre social.

✓ **Un partenariat avec le LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents) municipal**

Le LAEP est mis en place par le service petite enfance de la Mairie. Il est accueilli tous les jeudis matin en période scolaire dans nos locaux. En 2019, **35 séances** de 3 heures ont eu lieu. **96 enfants différents ont été accueillis, correspondant à 363 présences cumulées d'enfants et 320 d'adultes. 60 % proviennent du centre-ville.** 8 accueillantes provenant du service petite enfance de la Mairie et de la Maison de la Métropole, tournent deux par deux à chaque séance.

Nous souhaitons vivement et réciproquement que le centre social puisse aussi contribuer à ce tour de rôle, afin d'amplifier le partenariat au-delà d'un simple prêt de locaux, mais le poste d'animatrice adultes-familles a connu un important turn over ces deux dernières années en raison d'un congé parental. Nous gardons bien en tête cette perspective et espérons vivement pouvoir la rendre effective dans le cours de ce nouveau projet social.

- ✓ **Un espace parents / enfants de 0 à 3 ans « les p'tits bambins »** vers les « p'tits explorateurs de 0 à 5 ans

Des ateliers organisés les mercredis après-midi en période scolaire pour accueillir les parents et leurs jeunes enfants dans un cadre sécurisé et adapté. Jusqu'en 2017, deux ateliers séparaient les enfants de 3 mois à 3 ans des enfants de 3 à 5 ans, mais cela rendait difficile la gestion des fratries pour les parents sans mode de garde. Cet espace a été réorganisé au profit d'un seul espace : " les P'tits explorateurs" (Parents/enfants de 0 à 6 ans).

Au début de cette période des activités supports étaient programmés. Suite à une formation sur le jeu avec l'organisme FM2J, nous avons proposé 6 espaces de jeux variés (jeux symboliques, Jeux moteurs, Jeux d'assemblage et jeux de règles...) dans lesquels les enfants et leurs parents évoluent librement ou de façon dirigée, selon la séance, les besoins repérés et les envies.

Depuis Septembre 2019, les familles paient une adhésion et des frais de participation à l'année, selon leur quotient familial, plutôt qu'une inscription par activité, au jour le jour, qui tendait à créer un rapport de consommation. Le principe étant aujourd'hui de favoriser un accès plus libre et plus ouvert à tous, et à un plus grand nombre, un peu comme un principe de ludothèque. Chaque année entre 20 et 35 personnes ont fréquenté cet espace, essentiellement des mamans isolées de leur famille élargie ou en situation de monoparentalité.



✓ Des ateliers parentalité

Des ateliers appelés « **le temps des parents** » ont été mis en place. Ils ont été animés par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale et coanimés par différents partenaires ressources : la Cie de théâtre Tenfor, l'Ecole des Parents de l'Ain, une psychologue de l'ACEPP, puis en 2019 « Ma famille comme unique ». Des thèmes concernant la vie quotidienne des familles et l'éducation des enfants ont été abordés comme : *l'adolescence, les autorisations de sortie, la jalousie au sein d'une fratrie, le harcèlement à l'école, le mal être physique et psychique des ados, la gestion des écrans...* Selon les années entre **2 et 16 séances** (dédouplements parents d'enfants d'âge primaire et parents d'ados) ont été organisés, avec une participation **de 4 à 8 personnes par séance**.

I.1.2. Les actions en direction des familles réalisées par le pôle enfance-jeunesse-culture :

A. Les accompagnements scolaires

✓ **Une réorganisation sécurisée :**

Jusqu'à l'année scolaire 2017-2018, le centre social recevait une prestation sociale de la CAF correspondant à 2 groupes primaires et 2 groupes de collégiens. Ce financement n'a pas été accordé pour l'année scolaire 2018-2019 suite à l'accident, nos partenaires étant en attente de notre réorganisation notamment en matière de sécurité de l'accueil du public.

Grâce à un travail de remise à plat de cette activité, de ses modalités d'organisation et de nos protocoles de fonctionnement (inscriptions, déplacements en pédibus, encadrement, projet pédagogique...) le conseil d'administration a souhaité maintenir ces activités, du fait de la très forte demande des familles et des besoins sur le quartier.

Suite à l'accident mortel survenu dans le cadre de l'ACM ados, les protocoles d'accueil et de sécurité (procédure d'inscription, pedibus...) ont été entièrement revus, et un sur encadrement a été mis en place (1 permanent, 2 vacataires et 3 à 4 bénévoles chaque soir) ce qui nous amène à un **taux d'encadrement d'un adulte pour 2 ou 3 enfants**.

✓ **Une organisation adaptée aux besoins des enfants et du quartier :**

En fonction des enfants, Une à deux séances d'1h15 par semaine sont organisés pour chaque groupe. **Un groupe d'enfants en primaire** : 18 à 20 enfants du CP au CM2 ont été accueillis chaque année. Ils proviennent en majeure partie des Groupes scolaires J. Brenier et E. Herriot.

A la rentrée de **septembre 2019**, nous avons dédoublé notre capacité d'accueil en limitant chaque groupe à une séance par semaine (une est réservée aux CP-CE1-CE2 et l'autre aux CM1 et CM2), afin de mieux répondre à l'importante demande. Ce qui ne pourra plus être fait à la rentrée 2020 conformément à la nouvelle circulaire. Nous accueillons ainsi sur l'année scolaire 2019-2020 : **35 enfants d'école primaire, 25 garçons et 10 filles issus de 25 familles** différentes.

Un groupe de 12 à 15 collégiens : venant principalement des collèges Colette et Gérard Philippe. Nous avons aussi dédoublé ce groupe à la rentrée 2019 : une séance est réservée aux 6^e et 5^{ème} (Les

lundis) et l'autre aux 4^e et 3^eme (les mercredis). Nous accueillons ainsi **32 collégiens (22 garçons/10 filles) issus de 28 familles différentes.**

✓ **4 enfants de l'accompagnement scolaire sur 5 (80%) habitent un quartier en difficulté**

Origine géographique des familles	Accomp scolaire primaire	Accomp scolaire secondaire	TOTAL	%
Alpes	-	-	-	-
Bellevue	10	7	17	25,4 %
Diderot	-	-	-	-
Autres centre-ville	13	12	25	37,3 %
Sous total	23	19	42	62,7 %
Bel air/Plaine de Saythe	-	2	2	3 %
Berliet	-	-	-	-
Gare	6	5	11	16,4 %
Revaision/Garennes/Porte Joie	5	6	11	16,4 %
Village	1	-	1	1,5 %
hors St Priest	-	-	-	-
<i>Filles</i>	10	10	20	29,9 %
<i>Garçons</i>	25	22	47	70,1 %
Nb total d'enfants	35	32	67	
Nb total de familles différentes	25	28	40	

Près de **63%** des enfants de l'accompagnements scolaire en 2019-2020 habitent **notre territoire d'intervention** et si on leur ajoute les jeunes venant de Bal Air et de la Gare, près de **82%** **proviennent de quartiers en difficulté** (QPV ou QVA).

Le fait de n'accueillir chaque groupe plus qu'une seule fois par semaine a permis d'accueillir **67 enfants de 40 familles différentes pendant l'année scolaire 2019-2020**. Ce qui ne sera plus possible à partir de la rentrée de septembre 2020 du fait de la nouvelle circulaire qui oblige à accueillir chaque enfant pour un minimum de 2 séances hebdomadaires.

✓ **Quotient familial des familles de l'accompagnement scolaire en 2018/2019 :**

Quotients	Accompagnement scolaire primaire	Accompagnement scolaire secondaire	Total	%
De 0 à 240	-	-	-	-
De 241 à 340	1	-	1	1,5 %
De 341 à 460	6	8	14	20,9 %
De 461 à 610	8	14	22	32,8 %
Sous total : Nombre pouvant bénéficier de bons vacances VACAF	15	22	37	55,2 %
De 611 à 760	12	7	19	28,4 %
De 761 à 920	4	3	7	10,4 %
De 921 à 1100		2	2	3 %
De 1101 à 1280	1	1	2	3 %
+ de 1281	-	-	-	-
Sous total	17	13	30	44,8 %
Nombre total d'enfants	32	35	67	100%

55% des enfants inscrits à l'accompagnement scolaire en 2018/2019 ont un QF inférieur à 611, soit des revenus modestes. Presque 39% sont issus de familles ayant des quotients entre 611 et 920 et seulement 6% (soit 4 enfants) sont issus de familles au QF entre 921 et 1280. Aucun jeune n'est issu d'une famille au QF supérieur à 1280.

✓ **Des relations partenariales développées dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité :**

Les relations avec **les établissements scolaires primaires de secteurs (Edouard Herriot et Joseph Brenier)** existent mais il est nécessaire de les rendre plus systématique autour de chaque enfant, ce que nous avons entamé en 2020. Ainsi, nous avons initié des relations plus régulières avec les directeurs des deux écoles primaires de secteur dont proviennent la majorité des enfants : Edouard Herriot fréquentée par les enfants habitants Bellevue et J. Brenier, fréquentée par les enfants des Alpes et Diderot, entre autres.

Les relations de partenariat avec les collèges ont été activées lors de rencontres autour de familles ayant sollicité un accompagnement du centre social, voir une médiation. Mais un partenariat entre nos deux institutions plus global et formel est à développer afin de nous permettre de mieux adapter nos réponses apportées aux jeunes et à leurs familles, et articuler nos complémentarités.

Un partenariat a par contre été mis en place avec le **CIO** (Centre d'Information et d'Orientation) situé à Saint Priest. De plus, des interventions sur l'orientation scolaire des jeunes, ont été mises en place pour aider les 4^{èmes} et les 3^{èmes} à mieux se connaître eux-mêmes afin de leur permettre d'évaluer au plus juste leurs choix en fonction de leurs potentiels et profil. Par ailleurs, un projet sur les discriminations a été initié avec l'**ASV** (Ateliers Santé Ville) de Saint Priest et la MJC (Mars 2020). Enfin, la responsable Enfance jeunesse entretient des liens réguliers avec les professionnels du **PRE** (Programme de Réussite Educative) lors de diverses commissions.



B. Les actions culturelles et le développement durable avec les familles

Notre projet culturel n'a cessé de s'enrichir durant le précédent projet social à travers :

- des **événements** coconstruits en interne avec nos adhérents inscrits aux différentes activités, comme : **la Fête des langues, la Fêtes des talents**, mais aussi des repas et soirées à thème sur les **cultures du monde** ;
- Et notre **commission culturelle** propose toute l'année un **programme de sorties culturelles** pour permettre à nos publics de s'ouvrir et de découvrir des pratiques variées grâce à des spectacles organisés à l'intérieur du centre social (spectacle de fin d'année) ou des sorties culturelles (théâtre, expositions, musée, divers spectacles dans divers lieux : TTA, Confluence, Auditorium, cirque...).

Toutes ces actions ont rencontré un **vif succès** en termes de **fréquentation**. On se rend compte souvent que les parents eux-mêmes découvrent pour la première fois un musée ou une salle de spectacle et que le fait d'accompagner leurs enfants, souvent leur motivation première, les **ouvre sur des pratiques nouvelles** et leur permet de **partager des émotions et des expériences inédites en famille**.

Par ailleurs, l'organisation de **soirées thématiques** qui valorisent la culture des familles a permis de mobiliser les mères et leurs enfants sur des projets coconstruits (Soirée Africaine, orientale, Italienne, Serbe...). Ces événementiels ont atteints leurs objectifs et ont répondu aux besoins des familles notamment : de **valoriser la diversité culturelle présente sur le quartier**, de **valoriser les parents et leurs racines aux yeux de leurs enfants**, de favoriser une **plus grande interconnaissance entre les habitants** et ainsi plus de **tolérance et d'ouverture à la différence**.

Suite à notre enquête conscientisant de juin 2018 faisant ressortir des problématiques de propreté du quartier, marqué par l'abandon sauvage d'encombrants et de détritux divers, le centre social a mis en place des actions sur le **développement durable** en lien avec le service de l'Agenda 21. Entre autres, de nombreuses familles ont été mobilisées dans l'action "Nettoyage de printemps" afin de sensibiliser petits et grands sur l'enjeu de propreté de leur quartier. A cette occasion nous avons mis en place un atelier land art pour transformer les objets naturels et les détritux industriels trouvés. L'ambition serait de créer une œuvre collective mise en valeur sur cette thématique dans un espace public du quartier.

Nous avons aussi participé activement avec des habitants volontaires, à la semaine du développement durable en partenariat avec les autres centres sociaux (Evénement Recup fabrik et le troc des plantes). Afin d'approfondir les débats et nos pratiques sur le Développement durable au niveau local, nous avons organisé une soirée en partenariat avec Radio Plurielle, autour de la projection d'extraits du film « 3Demain » qui a rencontré un vif succès et mobilisé plus de 70 personnes notamment issues du conseil de quartier et 8 mères sur l'organisation d'un buffet écologique fait de produits locaux, de saison et tendant vers le zéro déchet. Cette double organisation a permis de faire se croiser des publics d'origine socioculturelle et économique variés qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer. Le buffet a été très apprécié.



I.2 EVALUATION DES ACTIONS FAMILLES

Deux temps d'évaluation ont été organisés :

- L'un à mi-parcours, en juin 2017, avec l'équipe et le CA de l'époque dans le cadre d'un séminaire d'une journée à l'extérieur du centre social,
- L'autre en fin de parcours, en octobre 2019 (sur 2018 et 2019 pour compléter), avec une équipe renouvelée aux 2/3.

Lors de chacune de ces deux évaluations, une note indiquant le degré de réalisation de chaque objectif a été collectivement attribuée. Ceci permet de rendre très visible l'évolution de nos actions. Les axes et objectifs du projet 2015-2019 ont été essentiellement évalué à travers le critère d'efficacité soit son degré de réalisation. **Ces deux évaluations détaillées sont présentées en Annexe 1.**

Nous présentons ici une évaluation finale au regard de l'effectivité et de la reconduction des actions pensées en direction des familles pour le projet familles 2020/2023:

Lors du précédent Projet Familles ; **38 actions** avaient été pensées en direction des familles. Ces actions étaient organisées autour de **3 Objectifs généraux** et **8 objectifs opérationnels** :

Objectif Généraux	Objectifs opérationnels
1 -Faire vivre la fonction parentale	1.1. Développer les relations interfamiliales ⇒ Favoriser les échanges des familles entre elles ⇒ Favoriser la rencontre des familles entre elles
	1.2. Développer les relations intrafamiliales ⇒ Favoriser les échanges parents/enfants ⇒ Favoriser la présence des pères dans les dispositifs du centre social.
	2 -Favoriser l'autonomie des familles dans leur cadre de vie
	2.1. Favoriser l'accès aux droits des familles de manière individuelle et collective. 2.2. Favoriser l'accès aux loisirs des familles à l'intérieur et à l'extérieur du centre social 2.3. Favoriser l'accès aux vacances des familles de manière individuelle et collective 2.4. Sensibiliser les familles aux questions de santé et d'environnement
3 - Favoriser une approche co-éducative avec les familles	3.1. Impliquer les parents dans les dispositifs du centre social ⇒ Construire nos dispositifs avec les parents ⇒ Mieux Communiquer avec les familles
	3.2. Faciliter les relations des parents avec l'école de manière individuelle et collective ⇒ Co porter des actions partenariales à destination des familles



Sur ces 38 actions, nous pouvons constater que :

- ❑ 10 ont été supprimées : suite à la perte de l'agrément de l'ACM en Avril 2018, 7 actions du projet familles ont été supprimées (A savoir : Temps festifs ALSH, Plan de communication à destination des parents biologiques, protocole d'interpellation dans l'ACM, Sorties inter secteurs, Commission parents ALSH, Café des parents, protocole d'accueil, info du mois, Commission vacances et aide à la création de temps festifs dans les écoles. (Case de couleur en rouge),
- ❑ 16 ont été maintenues avec des modifications dans leurs fonctionnements, (Case couleur orange),
- ❑ 12 ont été reconduites sur le projet social 2020/2023 sans modifications. Ces actions trouvent leurs sens dans le projet familles du centre social. (Case de couleur blanche)

Intitulés des actions	Description	Evolutions envisagées suite aux groupes projets
1.1. Développer les relations interfamiliales		
⇒ Favoriser les échanges des familles entre elles		
Temps des parents	Groupe de paroles de parents gratuit 1 fois par mois en soirée pour permettre aux parents d'échanger sur leurs préoccupations éducatives Charte de fonctionnement : confidentialité/ non jugements...	Scission en 2 groupes : d'un côté les parents d'enfants primaires le mardi soir et de l'autre, les parents d'enfants d'adolescents le mercredi soir.
⇒ Favoriser la rencontre des familles entre elles		
Repas partagés	Repas gratuits sur inscription et participation par don de plats à chaque fin de vacances scolaires	Afin de favoriser la rencontre des familles entre elles : création de programmations vacances intergénérationnelle pendant les vacances scolaires
Sorties inter secteurs centre social*	Sorties payantes Parents/enfants sur centre de loisirs : 2 fois / an.	Action supprimée
Sortie familiale Commune inter centres sociaux*	1 Sortie familiale inter centre sociaux payante/an	
1.2. Développer les relations intrafamiliales		
⇒ Favoriser les échanges parents/enfants		
Ludothèque *	Soirée jeux parents/enfants 1 fois/semaine	La dimension jeu a été intégré dans les programmes de vacances en familles sur les vacances scolaires.
Petits Bambins et petits explorateurs	Espace parents/enfants 0 à 5 ans 1 fois/semaine	
Temps festifs ALSH	Temps festif à chaque fin de vacances scolaires de valorisation des travaux des enfants	Action supprimée
⇒ Favoriser la présence des pères dans les dispositifs du centre social.		
Plan de communication à destination des deux parents biologiques des enfants.*	Procédure visant à récupérer l'adresse et les coordonnées du deuxième parent pour l'inviter aux temps festifs de l'ALSH, accompagnement scolaire	Action supprimée
Temps d'animations spécifiques qui	Travailler sur un temps d'animation/ trimestre réservé à une activité père/enfant autour du sport.	

sollicitent la présence des pères (ex : Raid urbain).*		
Protocole d'interpellation dans Accueil collectif de mineurs qui sollicite les deux parents (ALSH et accompagnement scolaire (ex : invitation réunions bilans).*	Protocole permettant de solliciter la présence des deux parents biologiques de l'enfant même séparés pour un bilan tripartite sur l'accompagnement scolaire et ou d'adhésion au cadre lors de problèmes de non-respect du règlement intérieur. (téléphone/courrier)	Action supprimée

2.1. Favoriser l'accès aux droits des familles de manière individuelle et collective et partenariale.

Espace d'information dédié aux droits des familles dans l'accueil du centre social	Espace de documentations gratuites permettant aux personnes en salle d'attente de récupérer des flyers d'informations sur leurs droits ou sur les structures de droits (ex : médiation familiale, infos victimes, la Cimade.)	
Permanence administrative	Permanence d'aide à la rédaction de dossiers administratif tenu par bénévole	
Permanence d'accueil et orientation CESF	Permanence d'accueil et d'orientation tenue par CESF, confidentielle et gratuite, chaque semaine.	
Temps d'animations pour informer des droits (ex : jeux sur le logement)	Temps d'animations journée /trimestre gratuit organisée pour permettre l'information et la rencontre éventuel de partenaires (ex : qu'est-ce que le conseil conjugale ?, le droit au logement ?)	Inclus dans l'action " temps des parents " et dans la semaine de la parentalité
Info du mois : conférences avec partenaires.*	Conférence d'information gratuite en soirée 1 fois/trimestre dédié à l'information des droits co-construit avec les partenaires sur les demandes des habitants.	Action supprimée

2.2. Favoriser l'accès aux loisirs des familles à l'intérieur et à l'extérieur du centre social

Espace d'informations dédié aux loisirs dans l'accueil du centre social.	Espace de documentations gratuites permettant aux personnes en salle d'attente de récupérer des flyers sur les loisirs (ex : visite de lieux à proximité, flyers de prestataires ex : accrobranche...) et de consulter sur place un classeur d'information sur les loisirs.	Ces informations sont données lors des actions collectives d'informations organisées par la CESF.
Initiations de loisirs à l'intérieur et extérieur du centre social. *	Initiation de loisirs payants parents seuls ou parents/enfants hebdomadaires, mensuels et/ou trimestriel à l'intérieur ou à l'extérieur du centre social.	Ces initiations ont lieu durant les programmations de vacances en familles à chaque vacances et dans le cadre des sorties .
Mode de garde enfants de 12 mois à 12 ans.*	2 espaces de garde payants par semaine gérés par deux vacataires formés aux premiers secours pour 10 places	Action supprimée
Sortie familiale journée	Sortie familiale journée de loisirs parents/enfants 2 fois /an permettant de découvrir des lieux et de s'initier à des activités de loisirs à faibles couts. Co construits avec les habitants par le biais des commissions	Passage à 4 sorties minimum par an
Aide à l'organisation de sorties bénévoles en autonomie.*	Soutien logistique (panneau, rappel des sites de transports...) permettant aux bénévoles et aux familles habitantes d'organiser des sorties de loisirs en autonomie la semaine ou les weekends.	Action supprimée
Sorties culturelles en soirées.*	Sortie payante parents/enfants organisée en soirée/trimestre permettant des découvrir et de s'initier à des loisirs culturelles (spectacles de théâtres, de danse, de concerts...).réservé en premier lieu aux parents de l'accompagnement scolaire.	

2.3. Favoriser l'accès aux vacances des familles de manière individuelle et collective

Espace d'informations dédié aux vacances à l'accueil.*	Espace de documentations consultative dans l'accueil du centre social dédié à l'information sur les hébergements de vacances en familles (camping, résidence de tourisme...). et consultation d'un classeur récapitulatif dédié aux aides aux vacances (aide aux transports : carte de réduction, aide à l'hébergement : bons vacances)	
Sorties Familiales Weekend	Organisation d'une sortie familiale payant weekend 2 fois/an permettant aux familles de découvrir un mode d'hébergement (Mobil homes/chalets/ tipis/gites) afin de faciliter le départ en vacances. Sortie co construites avec les familles par le biais de la commission sortie familiale.	
Dispositif Bourse solidaire des Vacances (BSV) de ANCV.(Agence Nationale des Chèques Vacances)*	Réunion d'information collective 2 fois /an destinée aux familles avec un quotient inférieur à 1000 et mise en place de permanence de réservations	Ces deux actions ont été fusionnées suite aux différents bilans. Ainsi, la CESF met en place des ateliers mensuels afin de lancer une dynamique d'entraide collective des parents dans l'organisation des vacances sur une année scolaire (De Novembre à Mai.)
Dispositif Vacances Familiales Solidarité individuel de la CAF du Rhône.	Dispositif d'accompagnement individuel destinée aux familles ayant droits aux bons vacances de la CAF (QF inférieur à 700) et ne les ayant jamais utilisé permettant la dérogation des bons vacances et une aide financière après dépôt en commission CAF.	Le dispositif des bons vacances a changé et s'est transformé en VACAF. Aussi, afin de favoriser l'accès à ce droit, nous avons changé nos pratiques en direction du numérique pour les aider à effectuer des recherches.
Repas Tout Pays.	Dispositif d'accompagnement aux projets vacances d'un groupe autour de la recherche l'autofinancement par le biais de la vente de repas mensuel sur place ou à emporter et l'organisation de la vente de buffets pour les partenaires.	Action supprimée en tant que telle. Action support au service d'actions d'autofinancement pour les familles

2.4. Sensibiliser les familles aux questions de santé et d'environnement

Participations aux évènements locaux autour de la santé et de l'environnement	Organisation de sortie gratuite locale en groupe familles (parents seuls, parents/enfants ou de groupe d'enfants). (ex : nettoyage de printemps, sécurité routière, semaine de l'adolescence...).	Nous portons un projet culturel et un projet développement durable. Ces actions sont intégrées dedans
Journées Préventions*	Journée de sensibilisation à la santé et à l'environnement organisé en partenariat co construite avec parents par le biais des commissions.	Nous organisons ces actions par le biais de la commission développement durable. Mais cette action n'est pas ciblé parents/ enfants. Cependant, dans le cadre de l'action Temps des parents, nous organisons des actions sur la santé des enfants dans le cadre des accompagnements à la scolarité.

3.1. Impliquer les parents dans les dispositifs qui les concernent

⇒ Construire nos dispositifs avec les parents

Commission parents ALSH*	Tirage au sort des adhérents familles de 8 parents- la commission est consultative et est organisée 1 fois/trimestre et permettra aux parents et aux professionnels de partager le fonctionnement d'activité du centre de loisirs et de l'accompagnement scolaire et d'émètre des propositions d'améliorations dans ces dispositifs pouvant aller jusqu'à la mise en œuvre de projets (ex : choix des thématiques des journées santé et	Action supprimée
--------------------------	--	------------------

	environnement, choix des projets d'autofinancement...).	
Commission Sorties familiales	Tirage au sort dans adhérents familles de 8 parents-Commission consultative 1 fois/trimestre et permettra aux parents d'émettre des propositions sur les loisirs, les lieux et les modes d'hébergement dans le cadre de l'organisation des sorties familiales journée/weekend.	Cette commission cible des volontaires. Il n'y a pas de stratégies auprès des parents de l'accompagnement à la scolarité qui a été défini.
Commission Vacances*	Tirage au sort des adhérents familles de 8 parents-commission consultative permettant aux familles de travailler sur l'organisation d'un forum vacances interne au centre social afin de présenter les lieux et les loisirs effectuées par elles et le présenter aux autres familles adhérentes.	Action supprimée
⇒ Mieux Communiquer avec les familles		
Café des parents	Accueil collectif matinale gratuit, tous les matins, de 7 h30 à 9h30 sur centre de loisirs le matin afin de permettre aux parents et aux professionnels d'échanger sur les enfants.	Action supprimée
Protocole d'accueil des nouvelles familles	Organisation de rendez-vous individuel permettant aux parents de leur présenter le projet pédagogique et le fonctionnement du centre de loisirs.	Action supprimée
Plan de communication à destination des familles habitantes	Plan de communication sur distribution de la communication écrite et orale (flyers et affiches et organisation de rencontres) à destination des partenaires et des lieux relais afin d'informer les habitants de nos actions en direction des familles. (ex : rencontre avec les familles fréquentant le lieu passerelle Edouard Herriot, rencontre avec les familles des Foyers d'hébergements, des écoles...).	Ce plan a été défini en équipe suite à la formation de la responsable d'accueil et de communication.
3.3. Faciliter les relations des parents avec l'école de manière individuelle et collective		
Contrat d'engagement accompagne ment à la scolarité	Rencontre avec les parents et les enfants de l'accompagnement scolaire primaire et secondaire 1 fois par trimestre avec parents / enfants	
Aide à la création d'évènements scolaires	Rencontre avec les parents d'élèves des groupes scolaires de proximité (Joseph Brenier, Edouard Herriot, Jean Jaurès) afin de leurs proposer une aide à l'organisation de leurs évènements scolaires (ex : Kermesses)	Action supprimée
Participation aux équipes éducatives organisée par les écoles	Participation aux équipes éducatives des enfants inscrits à l'accompagnement scolaire primaire et secondaire	
⇒ Co porter des actions partenariales à destination des familles		
Lien avec PRE	Liaison partenariale organisée lorsqu' enfant pris en charge dans le dispositif de l'accompagnement scolaire et du PRE.	
Action CEL	Organisation en interne d'animations en direction des enfants financées par le CEL.	Action supprimée suite à la réorganisation des accompagnements à la scolarité. Nous envisageons de reconduire ces actions dans le futur projet social.
Dispositif collégiens exclus	Participation de l'accueil du collégien exclu sur une journée à une semaine. Invitation des parents à une rencontre avec la responsable secteur Enfance Jeunesse afin de faire le point sur le bilan d'accueil.	

CHAPITRE II : DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE SUR LES FAMILLES

I.1. Caractéristiques des familles sur notre territoire d'intervention

Afin de rendre compte de la réalité, nous nous sommes appuyés sur une analyse des données de la CAF du Rhône, du Pôle Emploi, du CCAS de Saint Priest afin de poser un pré diagnostic.

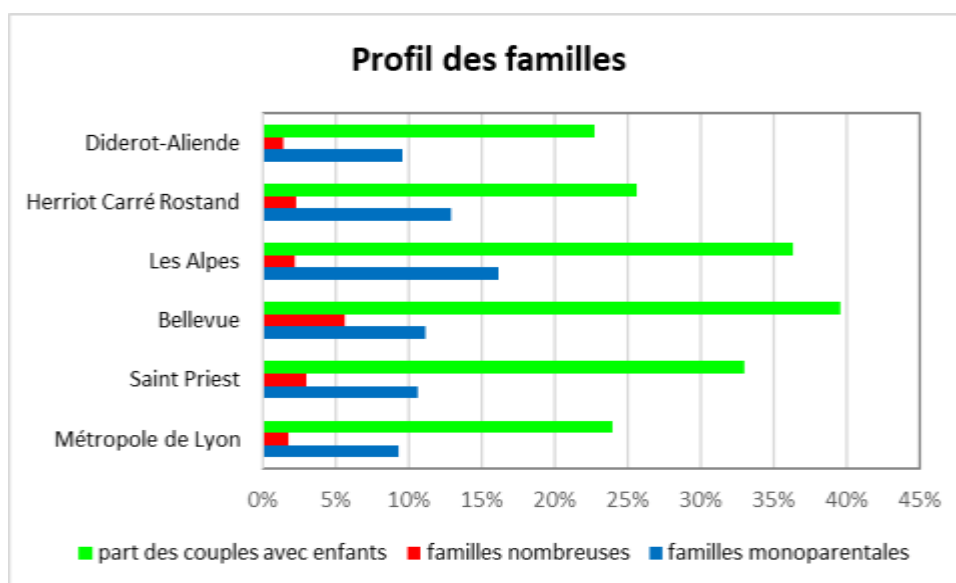
A. Caractéristiques des familles de notre territoire d'intervention

Le Centre social est implanté sur le territoire du centre ville de Saint Priest. Sa zone d'intervention comprend différents quartiers en QPV (Quartier en politique de la ville) et QVA (Quartier en Veille Active). Notamment :

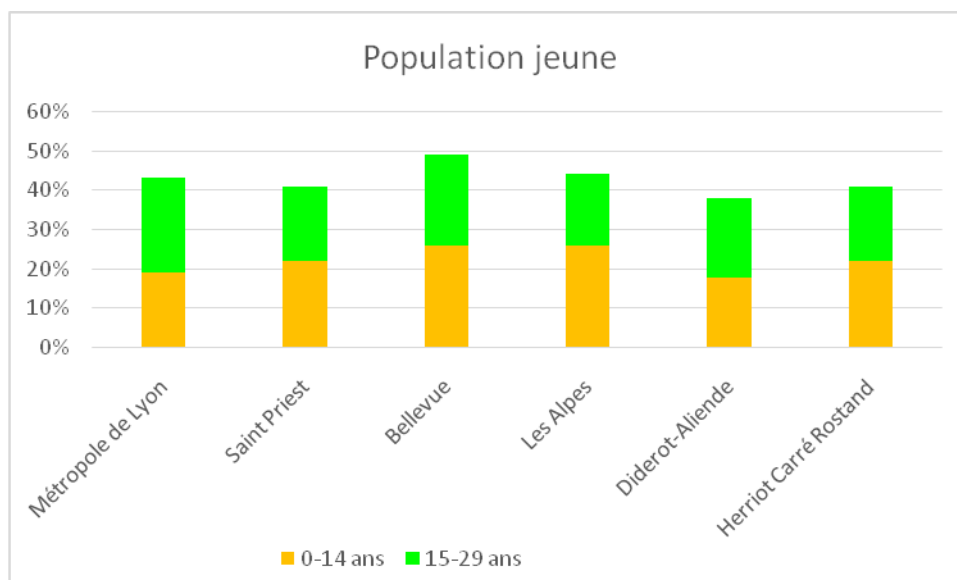
- Bellevue et Mozart (QPV)
- Les Alpes
- Diderot-Allende,
- Herriot Carré Rostand,
- Et Gare-Garibaldi

Différentes sources nous ont permis de mettre en avant les indicateurs de précarité des familles.

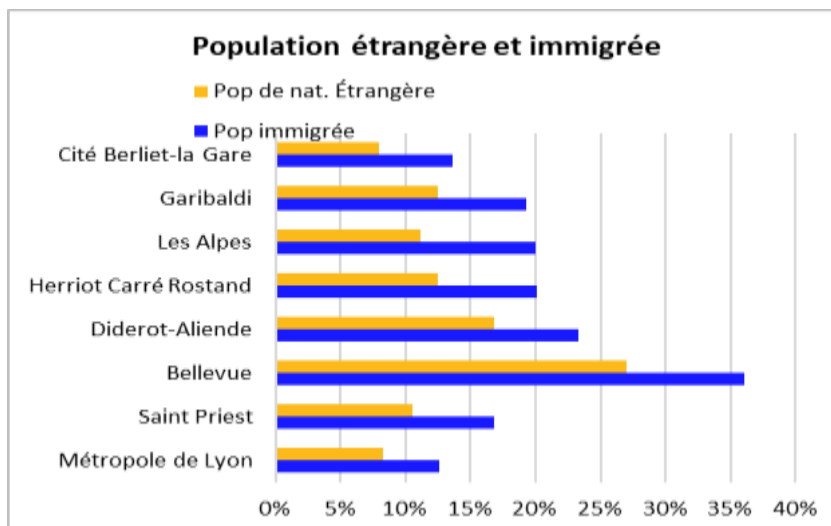
- ✓ Les ménages sont de taille supérieure à la moyenne : de 2,5 à 2,8 personnes par ménage.
- ✓ La part des **couples avec enfants** est **plus élevée** que la moyenne : à **Bellevue et aux Alpes**, et inférieure à la moyenne : à Diderot et Herriot Rostand.
- ✓ Le **taux de familles nombreuses** est **particulièrement élevé à Bellevue**.
- ✓ Le **taux de familles monoparentale** quant à lui est **plus élevé aux Alpes et à Herriot Carré Rostand**.



- ✓ La **part des enfants de 0 à 14 ans** est plus élevée que la moyenne à St Priest, et à Bellevue et aux Alpes.
- ✓ Par contre, la **part des 15-29 ans**, est inférieure à St Priest par rapport à la Métropole. Il en est de même aux Alpes et à Herriot. Cette tranche d'âge est par contre plus présente à Bellevue et Diderot.
- ✓ Si on regarde globalement **les 0-29 ans** représentent environ **40% de la population à St Priest** et dans la Métropole lyonnaise. Mais **presque 50% à Bellevue**



- ✓ La **part de la population immigrée² et étrangère³** est **beaucoup plus élevée que la moyennet à Bellevue** (36% est immigrée).
- ✓ Elle reste assez **élevée à Diderot, Herriot, aux Alpes et à Garibaldi**, représentant 20% des ménages.

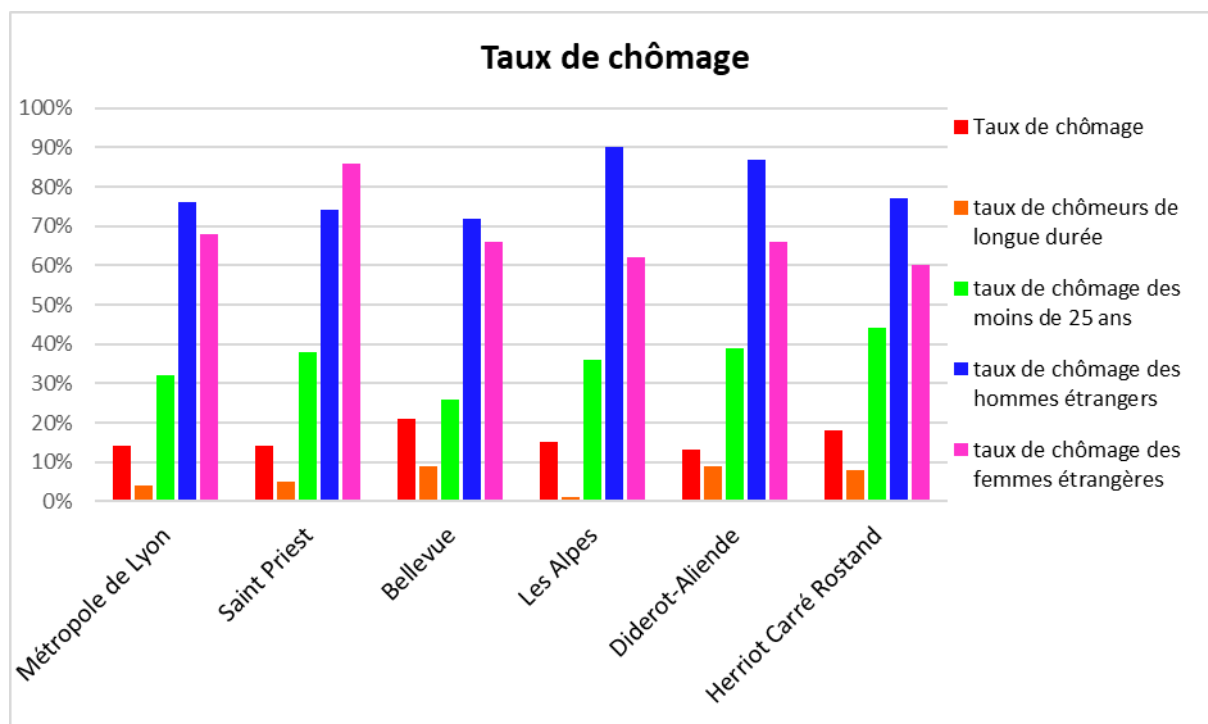


Sources : Insee, Recensement de la Population 2015, Estimations démographiques 2015

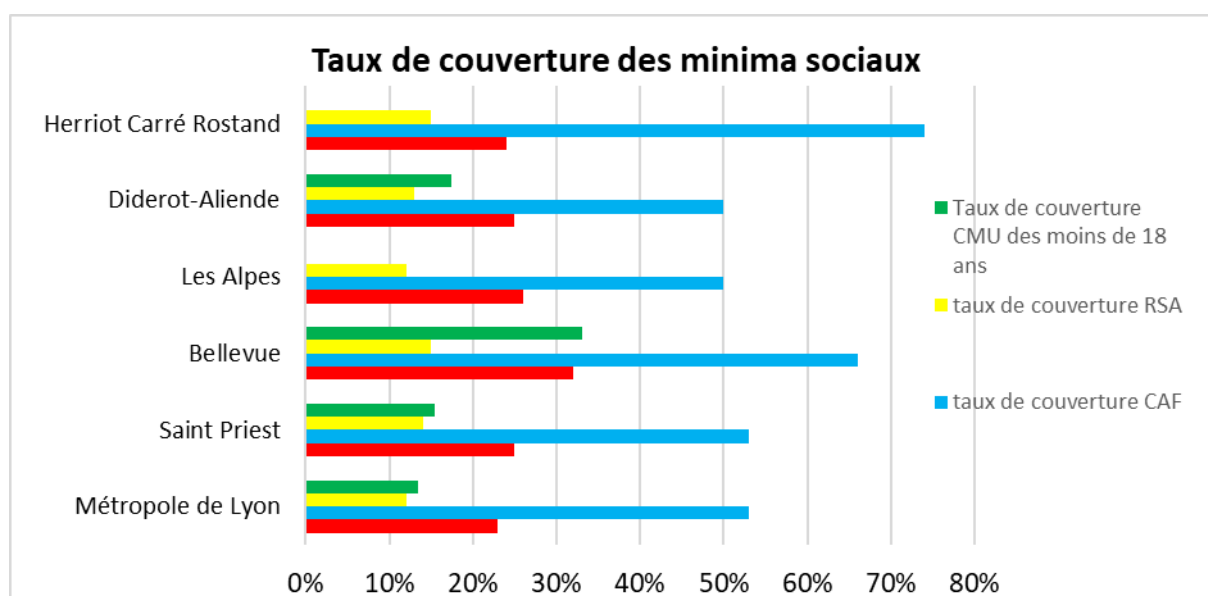
² Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, **un immigré** est une personnes née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées.

³ **Un étranger**, selon l'INSEE, est une personnes qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides)... Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

- ✓ Le **taux de Chômage** est **plus élevé que la moyenne à Bellevue (21%), à Herriot-Rostand (18%)** et à **Garibaldi (16,3%)** et relativement aux Alpes avec 15% contre 14% à St Priest et dans la Métropole lyonnaise.



- ✓ La **part des ménages dont les revenus sont issus de minimas sociaux à 50% et plus**, est de 25% à St Priest, elle atteint **31% à Bellevue** et reste dans la moyenne locale sur les autres quartiers.
- ✓ Le taux de **couverture de la CAF** est **très élevé à Herriot et à Bellevue**.
- ✓ Le **taux de couverture du RSA** est **sensiblement le même sur tout le territoire**.
- ✓ Par contre, le **taux de couverture de la CMU des moins de 18 ans** est **particulièrement élevé à Bellevue** (plus du double de la proportion à St Priest).



B. Zoom sur le quartier Bellevue, des familles fragiles sur un quartier en mutation :

D'après la CNAF au 31/12/2017, le quartier Bellevue comptabilisait : 376 foyers allocataires (sur 714 ménages en 2014) qui percevaient au moins une prestation CAF. Parmi ces foyers allocataires de la CAF il y a une plus grande proportion de familles monoparentales, couples avec enfants et notamment de familles nombreuses, que les moyennes communales :

	Quartier Bellevue	Quartier Bel Air	Saint Priest
Allocataires de moins de 25 ans non étudiants	5.9 %	5.1 %	6 %
Familles monoparentales	16.8 %	20.9 %	16.4 %
Allocataires isolés	27.1 %	35.3 %	31.5 %
Couples sans enfants	7.7 %	7.4 %	4.9 %
Couples avec enfants	48.4 %	36.4 %	47.2%
Couples avec 3 enfants et plus	22.1 %	18.3 %	16.7 %

Source : CNAF, Fichiers des allocataires CAF au 31/12/2017

Répartition par tranche d'âges des enfants couverts par au moins une prestation CAF : **Ainsi, la part des enfants de moins de 3 ans et celle des 18/25 ans est plus élevée sur le quartier Bellevue que sur la commune et la métropole de LYON.**

Répartition par tranche d'âge des enfants couverts par au moins une prestation CAF :	Quartier Bellevue	Commune de Saint Priest	Métropole de LYON
Enfants de moins de 3 ans	19.8 %	18.1 %	17.5 %
Enfants de 3 ans à moins 6 ans	15.6 %	17.5 %	16.6 %
Enfants de 6 ans à moins 11 ans	27.5 %	27.7 %	26.5 %
Enfants de 11 ans à moins 15 ans	18.3 %	18.4 %	19.1 %
Enfants de 15 ans à moins 18 ans	10.3 %	10.9 %	12.3 %
Enfants de 18 ans à moins 25 ans	8.5 %	7.4 %	8 %

Source : CNAF, Fichiers des allocataires CAF au 31/12/2017

D'après l'INSEE-DGFiP-CNAF-CNAV-CCMSA (Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2015), le quartier **Bellevue** comptabilisait **30.5% de ménages imposés contre 53.1%** pour la commune de Saint Priest.

D'après la CNAF au 31/12/2017 : **le taux des allocataires dont le revenu est constitué de plus de 50% et de 100 % de prestations sociales est plus élevé sur le quartier Bellevue par rapport à la commune.**

	Quartier Bellevue	Commune de Saint Priest	Métropole de LYON 2018
Allocataires dont le revenu est constitué de plus de 50 % de prestations sociales	33.2 %	24.4 %	23.1 %
Allocataires dont le revenu est constitué de 100% de prestations sociales	14.9 %	13.4 %	13.7%
Nombres d'allocataires CAF	376	9669	326940

Sources: hors étudiants qui ne perçoivent que l'allocation logement, population de plus de 65 ans, régimes spéciaux et AAH en maison d'accueil spécialisée.

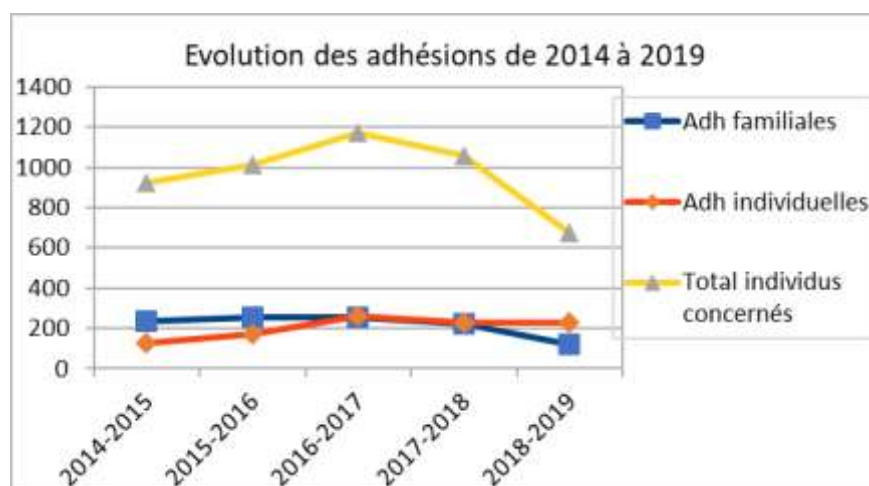
Ces différentes données statistiques permettent de mettre en avant :

- ✓ La **jeunesse** de notre territoire. Cette jeunesse est encore plus présente à Bellevue et sur le quartier des Alpes (1 personne sur 2 a moins de 29 ans).
- ✓ Un **territoire très familial**, à la vue de la **taille des ménages** (2,5 à 2,8) et de la proportion de ménages composés d'un couple avec enfants (33%) notamment à Bellevue et aux Alpes, mais aussi de la part élevée de **familles nombreuses**, surtout à Bellevue. Parmi les allocataires CAF, la part des **familles monoparentales** est quant à elle quasi identique au taux communal sur le quartier de Bellevue (16.8% contre 16.4 %) mais **elle est plus élevée aux Alpes**.
- ✓ A cela s'ajoute dans certains secteurs une problématique de **mal logement voire de suroccupation**, liée à la petitesse des appartements, mais aussi à leur état dégradé, en particulier à Bellevue (les Alpes ont été récemment rénovés).
- ✓ Le **niveau de revenu** est globalement **très modeste** sur notre territoire d'intervention.
- ✓ Le **taux de chômage est élevé**, surtout chez les jeunes de moins de 25 ans et les femmes étrangères.
- ✓ La part des **ménages étrangers** représente le double de la moyenne locale (10%) dans les quartiers comme Bellevue (25%) et Diderot (20%) et celle des **immigrés** est particulièrement élevée à Bellevue (34%). Nous dénotons en effet, dans certaines activités, une part importante de primo arrivant ;
- ✓ En outre, le **niveau de qualification** est globalement faible et la **CSP « ouvrier » est largement surreprésentée**.



I.2. Profil des familles adhérents au CSCO

Adhésions	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Familiales	237	255	253	225	120
<i>Soit en nombre d'individus</i>	796	842	909	829	443
Individuelles	129	172	261	229	230
Total individus concernés	925	1014	1170	1058	673



Alors que le nombre d'adhérents individuels a augmenté puis stagné. Celui des familles adhérentes a chuté de plus de la moitié à partir de 2018, avec la fermeture de nos accueils de loisirs, en passant de 255 à 120.

✓ Répartition des familles adhérentes 2018/2019 en fonction du nombre d'enfants :

Composition de la famille	Données 2014 en %	Données 2018 / 2019		
		Total en nombre	Sous totaux avec et sans enfant	En %
Couples sans enfants	Non renseigné	23	23	19.2 %
Familles avec 1 enfant	10 %	23	97	19.2 %
Familles avec 2 enfants	14 %	25		20.8 %
Familles avec 3 enfants	16 %	34		28.3 %
Familles avec 4 enfants	6 %	11		9.2 %
Familles avec 5 enfants	0 %	4		3.3 %
Non renseigné	53 %	0	0	X
Total	100%	120	120	100%

Malgré la baisse quantitative du nombre de familles adhérentes, **le nombre de familles avec enfants à charge a augmenté significativement**. Ainsi, la part des familles nombreuses de + de 3 enfants à charge) a augmenté. Il est passé de 22 % à 40.82 %.

✓ **Statuts des familles avec enfants**

Statuts des familles	Données 2014	Données 2018/2019
Familles monoparentales (célibataire, veuf, divorcé, séparé...)	32.49 % 29 familles	36,1 % 35 familles
En couple (concubinage, vie maritale, marié, pacsé...)	67.51% 106 familles	63.9 % 62 familles
TOTAL	Sur 157 familles du centre de loisirs	100 % Sur 97 familles adhérentes

Malgré la baisse du nombre de familles adhérentes, **le nombre total de familles monoparentales adhérentes a augmenté** (29 familles à 35) ainsi que leur proportion (32,5% à 36,1%). Ainsi, nous pouvons émettre l'hypothèse que le centre social touche de plus en plus de familles fragilisées.

✓ **Quotients familiaux des familles adhérentes du centre social : un maintien d'un impact fort sur les familles fragilisées.**

Quotients familiaux	Données 2014	Données 2018/2019
De 0 à 240	5.3 %	5.8 %
De 241 à 340	4.8 %	3.3 %
De 341 à 460	14.9%	12.5 %
De 461 à 610	20.6 %	20.8 %
Sous total : Adhérents pouvant bénéficier des bons vacances VACAF	45.6 %	42.5%
De 611 à 760	17.5 %	15 %
De 761 à 920	6.6 %	4.2 %
De 921 à 1100	4.2 %	4.2 %
De 1101 à 1280	3.5 %	4.2 %
+ de 1280	5.7 %	1.7 %
Sous total	38.2 %	29.2 %
Non renseignés	16.2 %	28.3 %
TOTAL des familles adhérentes en nombre	228	120

42.5 % des familles adhérentes au CSCO ont des quotients familiaux inférieur à 700. Il a légèrement baissé en comparaison au précédent projet familles. Aussi, ces familles sont bénéficiaires de dispositifs d'aide aux départs en vacances de la CAF du Rhône (VACAF). Un peu plus de 60% des familles adhérentes, ayant un QF > à 1000, relèvent du dispositif BSV (Bourse Solidarité Vacances) de l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances).

✓ Origine géographique des familles adhérentes du centre social :

Familles adhérentes Quartier d'habitation	Année 2014	Année 2018/2019
Alpes	5.3 %	0.8 %
Bellevue	15.4 %	15 %
Diderot	3.5 %	0.8 %
Autres centre ville	21.0 %	31.7 %
Sous total	45.17 %	52.48 %
Bel air / Plaine de Saythe	18.9 %	15 %
Berliet	1.3 %	0.8 %
Gare	15.3 %	14 %
Revaision / Garennes / Porte Joie	5.7 %	9.2 %
Manissieux / Fouillouse	Non Communiqué	1.7 %
Village	7.9 %	4.2 %
Hors Saint Priest	5.7 %	6.7 %
TOTAL des familles adhérentes en nombre	228	120

Notre impact sur le territoire est sensiblement le même que dans le précédent projet familles. En effet, nous touchons 15 % de familles habitants Bellevue et 31.6 % d'autres quartiers du centre ville.

Synthèse des données sur les familles adhérentes du centre social :

- ✓ Globalement, le nombre de familles à revenus modestes a diminué sur les 4 années passées, mais elles représentent en proportion une part encore élevée. Sur la période étudiée **42.5 % des familles adhérentes ont un QF inférieur à 700 et 9,16% ont un quotient très faible (Inférieur à 340)**.
- ✓ Les familles adhérentes aux QF supérieurs à 1101 représentent quant à elles à peine 5.8 % du total.
- ✓ **93% de nos familles adhérentes sont san-priots.**
- ✓ En 2019, 52.48% des familles adhérentes habitent notre territoire d'intervention : le Centre-ville dont Bellevue. Si nous comptabilisons les quartiers en QPV (Bellevue et Bel Air) et les quartiers en QVA (Veille active : Diderot, les Alpes, Herriot et Gare), **81,5 % des familles adhérentes habitent un quartier populaire.**
- ✓ L'âge des adhérents quant à lui a fortement évolué suite à la fermeture des ACM mi 2018. La courbe s'est inversée. Nous sommes passé de 60% d'enfants de moins de 18 ans en 2014 à 40% en 2019. Les adultes sont aujourd'hui plus nombreux. Les jeunes adultes quant à eux représentent de façon continue tout juste 3%, ce qui est très peu.
- ✓ Le projet famille englobe les activités d'accompagnement à la scolarité et celles du pôle adultes-familles.

CHAPITRE III

CONSTATS ISSUS DE NOS REFLEXIONS INTERNES, DE NOS DIAGNOSTICS ET DE NOTRE DEBAT D'ENJEUX AVEC NOS PARTENAIRES :

Notre **diagnostic social** sur le thème de la famille a été élaboré à partir d'un ensemble de données froides et chaudes issues de notre territoire d'intervention :

- Des données statistiques INSEE, CAF et services municipaux (petite enfance, jeunesse et politique de la ville);
- D'une enquête conscientisante réalisée en juin 2018 sur le quartier de Bellevue en QPV ;
- D'une enquête réalisée hors les murs à la sortie d'une école de notre territoire et un jour de marché en proximité du centre social ;
- D'entretiens collectifs réalisés sous forme de *focus groupe* auprès des familles adhérentes du centre social : les petits explorateurs et les adolescents de l'accompagnement scolaire.
- D'entretiens approfondis réalisés avec 13 de nos partenaires opérationnels (voir la liste p. 7) :

Notre diagnostic a été enrichi des apports de nos partenaires lors de notre débat d'enjeux en décembre 2019, auquel 20 partenaires participaient.

Enfin, nos enquêtes se sont enrichies des nombreux échanges entre les membres de l'équipe professionnelle du centre social et les familles rencontrées dans les différentes activités, comme :

- Les p'tits explorateurs (Temps d'accueil de jeunes enfants de moins de 6 ans accompagnés par un adulte),
- Le « temps des parents » : groupes de paroles mensuels, réservés aux parents,
- Les permanences d'accompagnement social animées par la responsable adultes-familles en qualité de CESF,
- Les entretiens approfondis réalisés avec les parents de chaque enfant inscrit à l'accompagnement scolaire à la rentrée de septembre 2019, ainsi que l'analyse d'un questionnaire passé auprès de 10 parents sur les activités extrascolaires de leurs enfants et leurs loisirs en famille ;
- Les bilans des temps d'échange avec les parents lors des séances collectives organisées par la responsable adultes-familles dans le cadre de l'accompagnement aux départs en vacances,
- Et des bilans de programmation d'une nouvelle action intitulé « **Vacances en famille avec l'Olivier** ». En effet suite à la fermeture des Accueils de loisirs en avril 2018, le Centre Socioculturel l'Olivier a fortement développé sa programmation en direction des familles afin de continuer de répondre aux besoins du territoire, en particulier en matière d'accès aux loisirs et à la culture et d'ouverture hors quartier. Ainsi, depuis septembre 2018, une programmation d'activités dans les murs et de sorties de proximité ou sorties à la journée est systématiquement proposée à chaque période de vacances sous l'intitulé « **Vacances en famille avec l'Olivier** ».

Les besoins des familles qui ressortent de tout ce processus se structurent **en 4 problématiques** :

1. Les difficultés d'accès aux droits sociaux en général et notamment aux loisirs et aux vacances.
2. L'isolement des familles, et plus particulièrement des mères.
3. Des difficultés d'échanges intra familiaux et des questions éducatives
4. Les inquiétudes des parents quant à la réussite scolaire de leurs enfants et les difficultés de compréhension du système scolaire

III.1. LES DIFFICULTES D'ACCES DES FAMILLES A LEURS DROITS SOCIAUX EN GENERAL, ET AUX LOISIRS EN PARTICULIER

En lien avec l'ensemble de ces indicateurs (faibles revenus, bas niveaux de qualification, manque de maîtrise de la langue française et méconnaissance du fonctionnement de la société française... (les familles de notre territoire d'intervention ont des difficultés d'accès à leurs droits : droits sociaux (demande de logement, prestations CAF, dossier MDPH, CPAM, etc.), droits aux loisirs et aux vacances... et une part importante est confrontée à la fracture numérique : méconnaissance de l'usage, non accès à Internet, non possession d'outils...

✓ **Une méconnaissance des droits sociaux :**

Une étude (Laboratoire ODENOR – Grenoble) ⁴ montre qu'il y aurait quatre causes cumulatives de non-recours aux droits et services :

- "La non-connaissance des droits et services existants,
- La non-réception (une demande qui n'aboutit pas),
- La non-proposition (par un travailleur social pour des raisons très variées : dossier trop lourd à constituer, chances d'aboutir limitées, fin de budget...)
- La non-demande du bénéficiaire (celle qui questionne le plus, car elle dit quelque chose de l'ordre de la crainte du regard porté par les autres)"

Historiquement, le centre social accueille de nombreuses permanences institutionnelles :

- La CAF (près de 1000 personnes reçues par an),
- La CARSAT (régime générale de la retraite, environ 360 personnes reçues par an),
- Le CICAS (régime complémentaire),
- Une permanence emploi tenue par l'ASPIE,
- Une permanence de l'association Femme solidaires...

Et a lui-même développé des permanences :

- D'accueil et d'accompagnement social (mises en place par la CESF : environ 65 dossiers suivis par an,
- Et des permanences d'aide administratives animées par 4 bénévoles : 300 personnes reçues par an pour répondre aux besoins.

Ainsi, **l'affluence** à l'accueil est importante et on peut souligner le fait qu'au total **2000 personnes sont reçues chaque année**, dans l'ensemble de ces permanences. Ces passages ne comptabilisent pas :

- Les très **nombreuses sollicitations à l'accueil** ainsi que les **appels téléphoniques**, qui sont l'occasion d'un premier niveau de réponse, orientation ou transmission de document.
- Les **passages sur la borne informatique** (ordinateur, internet, photocopieur, scanner), estimé à une moyenne de **30 habitants par jour**, sachant qu'environ **une personne sur deux, demande de l'aide** pour effectuer sa démarche, soit par méconnaissance de l'outil informatique, soit par méconnaissance des sites administratifs ou encore la peur de se tromper (ce qui peut avoir des conséquences, comme la perte d'un droit).

⁴ <https://odenore.msh-alpes.fr/> consulté le 10/01/2020

✓ **La Fracture numérique :**

Dans le cadre de cette question, la CESF a participé à l'étude et au groupe de travail mené par le CCAS et la politique de la Ville sur les enjeux liés à la fracture numérique sur la ville de Saint Priest.

Afin de **compléter ces services** et surtout de penser un **parcours des personnes vers plus d'autonomie**, le centre social a développé **4 ateliers hebdomadaires d'initiation à l'informatique**. Ils sont animés par une équipe de 4 bénévoles en 2019. Les bénévoles utilisent le support des bons clics d'Emmaüs Connect. Chaque atelier peut accueillir jusqu'à 7 personnes et parallèlement, une liste d'attente est constituée à l'accueil du centre. Aussi, 21 personnes débutantes se sont initiées à l'informatique en 2019.

✓ **Un réseau partenarial :**

Autrefois, une **commission sur ce thème de l'accès aux droits**, était animée par l'équipe du Développement Social Urbain du Centre-ville. Elle réunissait tous les acteurs concernés par ce thème afin d'échanger sur les situations rencontrées et les pratiques de chacun. Cette commission n'a pas eu lieu en 2018 et 2019. Il semble être prévu de la remettre en place, suite au recrutement d'une agent de développement social arrivée mi 2019 sur un poste déjà vacant depuis plusieurs mois. Cet espace d'échange nous semble essentiel pour bien articuler nos réponses à l'existant et bien délimiter nos interventions en complémentarité du droit commun.

Le rôle que joue le centre social sur cette thématique d'accès aux droits des personnes est reconnu de tous, en particulier en proximité. En effet, nous avons pu étudier dans le cadre d'un stage la provenance des usagers, qui est effectivement majoritairement, de Saint Priest. Notre centre social joue souvent un **rôle de premier accueil, information et orientation**, mais aussi **d'accroche** avec des familles en situation particulièrement délicate, voire de détresse (personnes sans hébergement, femmes victimes de violences conjugales, situation de vulnérabilité, maltraitance, décès d'un enfant...), parfois même en **rupture** avec les services sociaux, grâce au travail de l'équipe professionnelle, en particulier la responsable d'accueil et la responsable du pôle adultes-familles (CESF).

Aussi, le centre social travaille en lien avec l'ensemble du réseau des acteurs : MDM du centre-ville (Maison de la Métropole), CCAS (Centre communal d'Action Social), Service Info victimes de l'association le MAS, Secours populaire, Restaurants du Cœur, l'association Femmes solidaires, ASV (Atelier Santé Ville), Foyer l'éclaircie, Les éducateurs de la Sauvegarde 69, voire au-delà : La Cimade, ALPIL, Maison de La Veille Sociale, CPAM, ADES, Banque de France... L'équipe du centre social s'appuie chaque fois que nécessaire sur les agents des permanences présentes dans le centre social et avec lesquels des liens privilégiés ont été tissés au cours du temps.

Depuis 2019, des **réunions régulières** (environ une par trimestre) **entre la CESF et l'équipe bénévoles** des permanences administratives, permet d'échanger sur les situations rencontrées, les difficultés ou questions, ainsi que sur les pratiques de chacun afin d'harmoniser les réponses et de délimiter les interventions en articulation avec le droit commun pour ne pas se substituer à lui. Ainsi des **formations** ont été mises en place avec différentes administrations, afin de qualifier les bénévoles pour rendre les réponses apportées plus adéquates (3 formations ont été organisées avec la CPAM, MDPH, Banque de France sur le surendettement...).

Lors de notre débat d'enjeu, les différents partenaires notamment le CCAS et la Maison de la Métropole, ainsi que le DSU ont reconnu le rôle du centre social et notamment des permanences

d'aide administratives, des permanences d'accompagnement social, de l'alphabétisation et de la plateforme linguistique, dans l'accès aux droits sociaux des publics et notamment des familles.

✓ **L'accès aux loisirs et aux droits aux vacances : activités d'éveil et d'ouverture**

Le centre social est beaucoup sollicité sur le droit et l'accès aux loisirs et aux vacances par les familles et les seniors. Parmi les besoins exprimés, nous avons repéré :

Le **besoin de s'évader pour souffler et prendre de la distance** par rapport à un quotidien difficile (précarité économique, chômage, difficulté d'insertion, maladie, conflits au sein de la famille, divorce, maltraitance, pression sociale du quartier...), en particulier pour les mamans qui ne disposent que très peu voire pas du tout de temps pour elles.

Aussi, les familles de notre territoire **manquent de moyens financiers pour accéder aux loisirs**. Dans la plupart des situations, les loisirs ne sont pas une priorité. En effet, les budgets restreints demandent aux familles d'anticiper des épargnes sur du long terme afin de prévoir leur budget vacances.

Par ailleurs, lors des entretiens avec les familles notamment de l'accompagnement à la scolarité ; celles-ci évoquent leur **méconnaissance des lieux culturels à découvrir dans la région, des lieux de séjours** vacances dans les départements et des modes d'hébergement comme les mobil homes, les tentes, chalets, gîtes...

Certains parents nous disent qu'ils **ne savent pas que faire comme activités et sorties** avec leurs enfants. Lors de notre focus groupe sur les petits explorateurs, certaines mères nous ont expliqué qu'elles fréquentaient cet espace car cela permettait à leurs enfants de se socialiser et d'expérimenter des activités qu'elles ne faisaient pas ensemble chez elles. Par exemple, certaines mères ne pensent pas qu'elles peuvent cuisiner avec eux ou faire de la pâte à modeler ou de la peinture. Certaines mères **méconnaissent** ce qui peut être proposé à chaque âge en fonction des capacités de leurs enfants et **ce qui peut favoriser leur éveil et leur épanouissement**. De plus, **les familles expriment le manque d'espace** dans leurs appartements notamment à Bellevue (petitesse, surpeuplement) **et de matériel adapté** par exemple pour la petite enfance ainsi que des jeux et des livres qui sont peu présents, voire inexistants. La plupart des familles ne possèdent pas la **culture du jeu** et manquent de confiance en eux face à la **lecture**, pour être en mesure de proposer des livres dans l'univers quotidien de leurs enfants. Beaucoup de familles ne sont jamais parties à la médiathèque avec leurs enfants.

Une part importante de parents **présente des difficultés de mobilité** : difficulté à prendre les transports en commun en autonomie, méconnaissance de la façon de prendre les transports, difficulté à se projeter et s'organiser, trajet, durée. Certaines familles expriment un **besoin de soutien** par crainte de se tromper ou de ne pas arriver à gérer les enfants (enfants en bas âges, grandes fratries...). Lors de sorties collectives, l'entraide est vivement encouragée entre les familles ou entre familles et personnes seules. Il arrive que nous sollicitons des bénévoles en plus, en fonction des besoins des groupes. Il n'est pas rare que les parents témoignent à quel point cela les aide, les soulage et les rassure.

Les demandes de programmation de nos sorties sont récurrentes à l'accueil. Celles-ci ressortent aussi de nos enquêtes auprès des habitants, hors les murs et au sein de nos activités dans nos focus groupe. Lors du focus groupe auprès des adolescents de l'accompagnement à la scolarité, eux aussi ont exprimé leurs désirs que le centre social organise plus de sorties (skis, *laser game*...) en familles

et/ ou des initiations à des loisirs sportifs et/ ou des animations autour des jeux de société le mercredi ou le samedi et/ ou pendant les vacances scolaires.

Une étude du 15 Juillet 2014 de l'Observatoire des inégalités confirme que *"80 % des cadres supérieurs parent en congé chaque année contre 50 % des ouvriers"*⁵.

Notre centre social organise toute l'année une programmation de sorties familiales à la journée et de sorties culturelles en diversifiant le plus possible les ressources support en proximité, à l'échelle de la Métropole et de la région et en ciblant tous les publics : petite enfance, enfance, adolescents, mères, pères, grands-parents, adultes seuls. Nous accompagnons aussi des départs en vacances à l'aide des dispositifs VFS, BSV ANCV de façon individuelle et autant que possible un à deux projets de week-end pour des familles à bas quotient, afin de leur permettre de découvrir un séjour dans un cadre inhabituel, comme le camping. La plupart du temps ces familles ne connaissent pas le camping et en ont une appréhension. Elles expérimentent ainsi un moyen de partir en vacances à des coûts accessibles et dépassent leurs préjugés.

III.2- L'ISOLEMENT DES FAMILLES ET PLUS PARTICULIEREMENT DES MERES

Les familles qui fréquentent le centre social témoignent souvent de leur **isolement**. Celui-ci est en lien avec des **difficultés d'ordre socioéconomique** et des **parcours migratoire récents** (familles primo arrivantes). Les familles se retrouvent isolées de leur communauté d'origine et de leur famille élargie.

Le nombre de familles en situation de vulnérabilité est important. Certains parents sont **sans titres de séjours suite à un refus de demande d'asile et en procédure de demande de régularisation**. D'autres familles notamment d'origine européennes (Venues d'Italie ou d'Espagne) sont **sans logement ou hébergées** de façon **précaires**, voire **indignes**. Ainsi, nous avons reçu en 2018 et 2019, de nombreuses familles de nationalité Italienne qui vivaient un deuxième parcours migratoire après le Maroc ou la Tunisie suite à des difficultés économiques et du chômage en Italie. Aussi, la CESF et la responsable enfance jeunesse ont pu effectuer le constat que les pères trouvaient souvent du travail et faisaient arriver leurs familles dans des logements loués dans le privé. Pour ces familles, il est difficile d'aider leurs enfants à effectuer leurs devoirs car eux même ne maîtrisent pas la langue française. Par ailleurs, ils sont aussi préoccupés par les différentes démarches administratives inhérentes à leur situation (Par exemple: pour déposer une demande de logement social en France, il est nécessaire d'avoir deux avis d'impositions, aussi l'avis d'imposition italien est le CUD cependant celui-ci n'est pas accepté par les administrations Françaises ; ainsi il est nécessaire de faire traduire le document, ce qui est payant).

Certaines familles sont confrontées à la maladie, au handicap ou au décès. Face à ces difficultés, il est nécessaire d'accompagner les familles dans leurs démarches. Ainsi, nous constatons que certaines familles n'avaient pas demandé de reconnaissance de statut handicapé à la MDPH. Ces administrations et les droits connexes qui s'y réfèrent n'existent pas forcément dans leur pays d'origine.

Sans ressource et sans domicile fixe, ces familles mettent longtemps à construire une situation stable. L'école constitue souvent une accroche qui sert presque d'accordage avec la société française.

⁵ <https://www.inegalites.fr/Qui-va-partir-en-vacances> (consulté le 09/04/2020).

Les mères, plus particulièrement, ressentent le besoin de rencontrer d'autres parents et de pouvoir échanger sur les soins et l'éducation des enfants, surtout lorsqu'ils sont en bas âges. Elles ont besoin de lieux pour se poser et prendre le temps, pour évoquer leurs difficultés quotidiennes. Ces espaces sont essentiels pour leur permettre de se rendre compte qu'elles ne sont pas seules. Elles expriment des intérêts aux échanges d'idées et de pratiques entre parents et avec les professionnels.

Ainsi, souvent les mères qui fréquentent le LAEP du jardin des Jeudis prennent la carte d'adhésion au centre social et s'inscrivent aux p'tits explorateurs. Nous touchons deux profils de parents :

- ✓ Des mères de familles nombreuses qui ont plusieurs enfants d'âge différents et qui désirent trouver des activités pour les plus petits qui ne fréquentent pas d'espace d'accueil collectif.
- ✓ Des mères dites primipares, qui viennent avec leur premier enfant. Celles-ci désirent échanger avec d'autres parents car elles ne travaillent pas et gardent leurs enfants à la maison. Elles sont souvent éloignées de leur famille qui habite à l'Etranger et ressentent un manque de socialisation en France. En effet, la plupart des mères que nous touchons dans cet espace sont de nationalité étrangère.

Les mères ont besoin de temps pour elles et pour souffler, ce qu'elles ne s'accordent pas facilement. Il faut dire qu'une part importante n'accède **pas** à des **modes de garde adaptés** à leurs besoins et n'ont pas de réseau d'entraide au sein de leur famille ou de leur entourage. Il n'est pas rare que **la pression communautaire** fait qu'elles ne s'autorisent pas à laisser leur enfant à autrui, le temps d'une activité personnelle. Elles sont pourtant **demandeuses** de sortir de cette routine et de prendre du temps pour elles, pour leur **bien-être, leur image et estime de soi, leur santé** (échange de savoir-faire en matière de soins, beauté, diététique... et activités physiques : problème de surpoids, diabète...), voire se projeter dans une future activité professionnelle.

L'entretien avec l'animatrice de la passerelle Edouard Herriot a mis en avant le **besoin des mères de trouver des espaces symboliques de séparation avec leurs enfants** afin d'organiser une passerelle avec l'école maternelle. En effet, selon elle, il y a un constat des équipes éducatives sur le territoire d'un besoin d'accompagnement des parents sur cette question. Les enfants qui arrivent en classe maternelle n'ont pas connu d'autres espaces de socialisation avant leurs entrées à l'école ce qui peut rendre difficile leurs premiers mois en collectivité. A cela s'ajoute le constat de la responsable du service petite enfance de la Mairie, d'un écart de chance à l'entrée en maternelle entre les publics, entre autres du **point de vue linguistique**.

Par ailleurs, l'animatrice du lieu passerelle a évoqué la recherche et la demande des mères d'obtenir **des places en ACM maternel**. En effet, elles sont nombreuses à vouloir concilier vie personnelle et vie professionnelle. Dans la même idée, de nombreux parents de l'accompagnement à la scolarité d'enfants âgés de 6 à 11 ans nous ont fait part de leur désir de trouver des activités diversifiées pour leurs enfants. En effet, elles ont évoqué leurs difficultés d'accéder à une activité soit en raison du manque de place du fait de leur attractivité (par exemple les activités de l'école des sports de St Priest, sont rapidement complètes car très peu chères) ou en raison de leurs tarifs trop élevés et non établis selon les quotients familiaux.

Bien que la plupart du temps nous soulignons **l'absence des pères** dans différents projets collectifs, nous dénotons **une certaine présence et implication de pères**, notamment dans quelques situations difficiles comme : **situation de handicap ou maladie d'un enfant, décès d'un enfant, maladie de la mère...** En 2019-2020 nous avons réalisé un projet autour de portraits de femmes en photo et en texte, à l'aide d'un photographe et de biographes. Nous souhaitons aussi **valoriser ces pères exceptionnels** dans un projet à venir. Les pères aussi nécessitent un accompagnement pour mieux trouver leur place dans la famille dont les repères ne cessent de bouger.

III.3- DES DIFFICULTES D'ECHANGES INTRA-FAMILIAUX ET DES QUESTIONS EDUCATIVES

Les familles témoignent de **difficultés d'échanges et de dialogue au sein de la famille** : entre les parents, entre les parents et les enfants et au sein de la fratrie.

La précarité économique, les difficultés d'insertion sociale, la non maîtrise de la langue française et la méconnaissance de la société française, sont des causes qui perdurent, à cela s'ajoute **la présence de plus en plus prégnante des écrans dans le quotidien**. Dans ces circonstances, les parents se heurtent à une **difficulté accrue de poser un cadre et des limites**, afin de **transmettre des repères** à leurs enfants.

Concernant les écrans, le centre social a accueilli dans ses locaux la formation sur les écrans organisé par l'ASV en Juin 2019. Deux professionnels du centre social ont participé aux différentes réunions du groupe santé mentale de l'enfant piloté par l'Atelier Santé Ville de Saint Priest. Dans le cadre de ce groupe, le centre social a mobilisé un groupe de parents d'adolescents de l'accompagnement à la scolarité pour participer à une conférence sur le thème des écrans à la MJC Jean Cocteau.

Les **repères éducatifs** sont chamboulés par l'évolution de la société et les familles ayant d'autres appartenances culturelles doivent s'adapter à de nouveaux fonctionnements. Ainsi elles se questionnent quant aux outils numériques et manquent d'assurance sur les valeurs à transmettre.

Nous avons vu dans l'enquête consciencieuse réalisée à Bellevue en Juillet 2018, les attentes des parents en matière :

- **D'éducation à l'environnement** (respect de l'environnement, gestion des déchets et encombrants notamment dans les espaces publics, sensibilisation au jardinage, au développement durable, etc.)
- et **d'éducation religieuse** en précisant surtout les valeurs et afin d'éviter les dérives.
- Suite aux débats d'enjeux, nous pouvons rajouter **l'éducation aux rapports aux écrans** tant pour les parents que pour les enfants.

Lors de notre débat d'enjeux avec les partenaires, ces derniers ont souligné leur intérêt quant aux actions de parentalité développées par le centre social, comme « le temps des parents » : la coordinatrice de l'ASV (Atelier Santé Ville), les éducateurs de la Sauvegarde 69, le service Jeunesse et petite enfance de la Mairie et les assistantes sociales de la Maison de la Métropole.

III. 4-LES INQUIETUDES DES PARENTS QUANT A LA REUSSITE SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS

Les **difficultés scolaires** sont présentes globalement à **Saint Priest** en termes de **taux relativement faibles de réussite au Brevet des collèges** (2 collèges sur notre secteur : Colette et Boris Vian) **et au Bac** (Lycée public Condorcet d'enseignement général):

- 76% des étudiants inscrits au Bac par le **Lycée Condorcet** ont obtenu leur diplôme en 2019 (en Séries générales et technologiques GT). Ce taux global de réussite au baccalauréat est inférieur au taux de réussite attendu (88%) calculé par le ministère pour des élèves d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire comparables et scolarisés dans des lycées comparables pour l'ensemble des résultats en France.⁶
- **En 2018**, le collège public **Colette** a obtenu un taux de réussite au Brevet de **69,6 %**, contre 90,8 % au niveau départemental et 90,6 % au niveau académique, soit 20 Points d'écart, et un taux de mention de **49,4%** (contre 75,2 % pour le département et 74,2 % pour l'Académie)⁷.
- **En 2017**, le collège public **Boris Vian** a obtenu des résultats un peu meilleurs, mais toujours en deçà de la moyenne : un taux de réussite de **84,1 %** au Brevet et un taux de mention de **69,2%**⁸

Lors de notre débat d'enjeux, les professionnels de la petite enfance et de l'enfance ont témoigné de la présence **d'inégalités socioculturelles à l'entrée à l'école** qui marquent des désavantages au niveau du langage, de la motricité et de l'accès à la lecture. Le niveau d'étude de la mère joue aussi, en termes culturels, un rôle majeur dans la scolarité des enfants : *" Le niveau d'études dépend aussi fortement de celui des parents, qui est corrélé avec leurs positions professionnelles. En tenant compte de cette corrélation, il apparaît que la profession du père n'a pas une influence majeure. C'est l'origine culturelle mesurée par les diplômes des parents, tout particulièrement par celui de la mère, qui joue un rôle prédominant tant sur le niveau d'études que sur les compétences. Concernant les compétences seules, avoir une mère diplômée constitue un atout plus grand qu'avoir seulement un père diplômé."*⁹

D'après le rapport "Les inégalités à l'école" de Xavier Naux, adopté en Septembre 2011 par le Conseil Economique Social et environnemental, *"les inégalités dans la réussite des élèves sont très nettement corrélées aux inégalités sociales et culturelles de leurs familles."*

Par ailleurs, ce rapport, nous délivre certains chiffres : *"L'échec scolaire en quelques chiffres :*

- 15 % des élèves en CM2 présentent de très lourdes difficultés en lecture et en calcul ;
- 20 % des élèves de 15 ans ont un niveau inférieur au 2ème niveau de l'enquête internationale PISA (« Programme international pour le suivi des acquis des élèves » piloté par l'OCDE) qui en comporte 6. En deçà de ce seuil, toute scolarité devient problématique ;
- 15 % des élèves de fin de 3ème ont un très faible niveau en mathématiques ;
- 20 % des jeunes « testés » à la « Journée défense et citoyenneté » (JDC) sont de mauvais lecteurs ;
- 18 % des jeunes terminent leur scolarité sans diplôme et moins de la moitié d'entre eux occupent un emploi dans les trois ans qui suivent leur sortie du système éducatif.¹⁰

⁶ <http://lyon.aujourd'hui.fr/etudiant/annuaire-lycees/lycee/lycee-condorcet-saint-priest/palmares.html> consulté le 09/04/2020.

⁷ <https://www.france-examen.com/brevet/palmares-colleges/lyon/rhone-69/college-public-colette-saint-priest> consulté le 09/04/2020.

⁸ <https://www.france-examen.com/brevet/palmares-colleges/lyon/rhone-69/college-public-boris-vian-saint-priest> consulté le 09/04/2020

⁹ ÉCONOMIE ET STATISTIQUE N° 424-425, 2009, " L'influence des caractéristiques sociodémographiques sur les diplômes et les compétences " de Dominique Place et Bruno Vincent.

¹⁰ "Les inégalités à l'école", P10, Rapport du Conseil Economique social et environnemental, Xavier NAU, adopté le 13/09/2011. 172 pages.

Les résultats aux évaluations à l'entrée au Cours Préparatoire (CP) sont déjà très différenciés socialement et les enfants de milieux sociaux favorisés et/ou dont les parents sont très diplômés progressent davantage pendant leur scolarité primaire : "Seulement 24 % des enfants d'ouvriers et d'inactifs parviennent en 6ème sans redoublement alors que c'est le cas de 65 % des enfants de cadres, d'enseignants et de chefs d'entreprise"¹¹

"À niveau social égal, les descendants d'immigrés ne sont pas en moyenne plus touchés par l'échec scolaire et les sorties sans diplôme que le reste de la population."¹² L'appartenance de la plupart de ces élèves à des **familles à bas revenus** et dont les membres adultes ont un **faible niveau d'éducation** explique, pour l'essentiel, leur moindre réussite à l'école. Les élèves issus de l'immigration connaissent plus souvent l'échec, avant tout parce qu'ils appartiennent à des **milieux socialement moins favorisés**.

⇒ En 2019-2020, **83,6 % des élèves** pris en charges dans le cadre des accompagnements scolaires sont issus de familles **au quotient familial inférieur à 760**, donc à revenus très modestes. Afin de répondre à la forte demande d'accompagnement scolaire des familles, en 2019-2020, nous avons définis des critères de priorité : les familles habitants les quartiers du centre-ville et les parents primo-arrivants ne maîtrisant pas la langue française orale et écrite. A la rentrée de septembre 2019, nous avons comptabilisé plus de **20 enfants et de 15 adolescents sur liste d'attente selon ces mêmes critères, provenant des écoles et collèges de notre secteur**.

D'autres facteurs peuvent s'ajouter à cette réalité sociale comme **la taille de la fratrie, une scolarisation plus tardive en fonction de l'âge d'entrée sur le sol français et parfois l'évitement de l'école maternelle** (avant la rentrée de sept 2019 et l'obligation de scolarité dès 3 ans). On sait aussi que **l'exiguïté des logements** défavorise une certaine réussite scolaire (Thèse de Mohammed Marwan), or nous avons vu qu'**une partie des appartements du quartier Bellevue sont sur-occupés**.

Aussi, la **double ou pluri appartenance culturelle** devrait être une richesse, comme le **plurilinguisme** qui est courant sur notre territoire. Le public de notre territoire est directement concerné par ces phénomènes.

⇒ Dans les activités **d'accompagnement scolaire** nous relevons ces dernières années une forte présence d'élèves **primo arrivants** (depuis moins de 5 ans sur le territoire français), environ 70%, et nombreux parmi eux ont une pluri appartenance culturelle : leurs parents sont souvent originaires du Maghreb, sont passés par l'Italie où une partie de la fratrie est née et a effectué quelques années de scolarité, puis se sont installés en France. Les enfants sont multi linguistes et doivent désormais apprendre le français. Leurs parents se sentent en difficulté pour accompagner leur scolarité par non maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit mais aussi par méconnaissance du système scolaire français et de la culture du nouveau pays d'accueil.

⇒ Lors de notre débat d'enjeux, les différents partenaires présents notamment les professionnels du PRE (Programme de Réussite Educative) : ont souligné les enjeux sur notre territoire et ont soulevé la pertinence de nos actions et la nécessité du développement du partenariat sur les projets comme la fête des langues.

¹¹ P2, " Construire ensemble l'école de la réussite de tous", ATD Quart Monde, 18 pages.

¹² "Les inégalités à l'école", Rapport du Conseil Economique social et environnemental, Xavier NAU, adopté le 13/09/2011. 172 pages.

Zebib - « Venant d'un camp de réfugiés, c'est la première fois que je côtoie autant de personnes d'horizons différentes »



Je suis arrivée en France en 2016, avant cela j'habitais en Ethiopie dans un camp de réfugiés où je suis restée plusieurs années. Lors de mon arrivée, j'ai tout de suite habité, rue Mozart.

Personnellement, je suis très contente de mon quartier, en Ethiopie c'était difficile, au sein du camp. Tandis qu'ici je trouve tout à côté de chez moi comme par exemple, la Mairie, la banque ou le supermarché.

Je connais beaucoup de mes voisins et je suis contente du mélange. Au sein de mon voisinage se côtoient beaucoup de personnes d'origines différentes, de l'Algérie à la Tunisie en passant par le Sénégal. C'est d'ailleurs la première fois que j'ai l'occasion de rencontrer et fréquenter tant de personnes d'horizons différents. J'apprécie énormément l'entraide et le soutien entre les habitants du quartier, c'est quelque chose qui me touche particulièrement.

Je me sens bien au sein du quartier, que je connais désormais très bien et je n'ai aucune envie d'en changer. Je n'ai pas envie de me confronter à d'autres endroits qui pourraient être moins accueillant que celui-ci.

Quand je suis arrivée en France je ne connaissais pas le pays, ni même un mot de français et ce sont ces gens qui m'ont aidé à découvrir le pays et sa langue. C'est quelque chose que je n'oublierai jamais, ces gens qui sont venus à moi et m'ont aidé dans toutes mes démarches, m'ont appris comment fonctionne la société ici et m'ont permis de m'y faire une place et d'y évoluer sereinement. Je pense à une personne en particulier, Magali une bénévole que j'ai rencontré au centre social. C'est elle qui pendant plus d'un an m'a aidé dans ma vie de tous les jours.

Toutes ces choses même celles qui paraîtront les plus simples, comme aller au supermarché c'était à l'époque nouveau pour moi. Et j'avais encore un avantage : savoir parler anglais. Mais c'est Magali qui m'a montré le fonctionnement de toutes ces choses dont je n'avais aucune idée du fonctionnement, elle a été une magnifique aide lors de mon installation et de mon acclimatation au quartier et à la vie ici.



CHAPITRE IV. NOTRE PROJET FAMILLES 2020- 2023

IV. 1. L'ARBRE DE NOS ORIENTATIONS ET OBJECTIFS



CONSTATS	ENJEU 5	ORIENTATION	OBJECTIFS GENERAUX	ACTIONS& PROJETS PREVISIONNELS	LES ATTENDUS
<p>Sur 2229 enfants san-priots de moins de 3 ans, 1/3 vit en dessous du seuil de pauvreté. Le service petite enfance de la Mairie relève des besoins de socialisation, d'apprentissage du langage et d'accès à la lecture pour lutter contre la reproduction des inégalités dès la rentrée en maternelle.</p> <p>Notre territoire comprend 4 groupes scolaires, chacun d'environ 500 enfants. Nous avons une très forte demande d'accompagnement scolaire, car de nombreux parents maîtrisent peu la langue française et méconnaissent le fonctionnement de nos institutions. Par ailleurs, des demandes d'ACM sont régulièrement faites par des parents à l'accueil et aux responsables d'activités. Divers partenaires nous alertent sur la sur sollicitation des autres structures.</p> <p>Les taux de réussite au brevet des collèges et au bac sont inférieurs de 10 et 15 points à ceux de l'Académie. La part des élèves boursiers est presque de la moitié au collège Colette et 22 % y présentent un retard en 6ème.</p> <p>Le taux des 15-24 ans non scolarisés est élevé à St Priest (40 % contre 28 % dans la Métropole) et les non scolarisés sans diplôme atteint 28 % à St Priest contre 24 % dans la Métropole.</p> <p>Les demandes de soutien scolaire et d'accompagnement de la réussite des enfants est très forte (en témoignent d'importantes listes d'attente pour les accompagnements scolaires)</p>	<p>Comment le Centre Socioculturel l'Olivier peut contribuer à l'épanouissement de tous les enfants (accès à l'expression orale et écrite, à la culture, au jeu...) et faciliter les passerelles des familles avec l'école ?</p>	<p>N°5 –</p> <p>Favoriser l'épanouissement et le bien-être de tous notamment par la culture et par le jeu</p>	<p>12. Accompagner l'éveil et la socialisation des jeunes enfants (langage, jeux, psychomotricité)</p> <p>13. Favoriser la réussite des enfants grâce à l'accès et à l'ouverture à la culture (la lecture, l'écriture et le jeu)</p> <p>14. Accompagner les jeunes dans la construction de leur personnalité adulte (Scolarité, orientation, chantiers jeunes, rythme de vie)</p>	<p>16. ESPACES PARENTS-JEUNES ENFANTS 0-6 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les P'tits Explorateurs – Lien avec et participation aux jardins du jeudi (LAEP municipal) – <u>Partenariat</u> avec le lieu passerelle <p>17. ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication des parents : avant chaque période de vacance, temps de bilan et de coanimation • Ouverture culturelle et apprentissage par le jeu • Éveil à la citoyenneté <p>18. Co-construction avec les parents, d'activités pour les enfants de 6 à 12 ans et entamer avec eux et nos partenaires une démarche de projet d'ACM: Rentrée de septembre 2021 : 32 places</p> <p>19. ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE SECONDAIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Temps d'aide aux devoirs, recherche d'autonomie et méthode, projet pédagogique ; · Ouverture culturelle et orientation, en utilisant les ressources locales · Eveil à la citoyenneté <p>20. Coopération avec le service économique de la ville de St Priest sur les CHANTIERS JEUNES (VVV été): Accueil et accompagnement des jeunes sur le montage du dossier</p>	<p>Les parents rencontrent et échangent avec d'autres parents, Les enfants se socialisent en présence de leurs parents Les parents découvrent de nouvelles activités à effectuer avec leurs jeunes enfants</p> <p>Les parents, les instituteurs et les professionnels et bénévoles de l'accompagnement scolaire, nouent des relations. Les enfants s'éveillent à la citoyenneté.</p> <p>Les parents s'initient à des activités à réaliser avec leurs enfants. Ils s'entraident dans l'éducation de leurs enfants, sensibilisent leurs enfants à l'environnement, portent un projet avec les professionnels du CSO</p> <p>Les jeunes s'éveillent à la citoyenneté Ils clarifient leur projet d'orientation et gagnent en assurance personnelle</p> <p>Les jeunes expérimentent le monde du travail Ils réalisent un projet personnel</p>

CONSTATS	ENJEU 5	ORIENTATION	OBJECTIFS GENERAUX	ACTIONS& PROJETS PREVISIONNELS	LES ATTENDUS
<p>Les parents méconnaissent les institutions françaises comme l'école, et leur situation socio-économique ou leurs difficultés d'insertion les dévalorise aux yeux de leurs enfants.</p> <p>Une part importante est d'origine étrangère et manque de confiance en soi pour accompagner la réussite de leurs enfants.</p> <p>Les adultes appartiennent en proportion importante à des catégories socioprofessionnelles défavorisées et ont un niveau de qualification relativement faible.</p>	<p>Comment le CSCO peut accompagner et valoriser les parents dans leur fonction éducative et favoriser les échanges entre les familles ?</p>	<p>N°6 -</p> <p>Accompagner les parents dans leur fonction éducative</p>	<p>15. Favoriser une démarche de coéducation avec les parents, en prenant en compte la place de chacun (mère et père), et tous les acteurs du territoire</p> <p>16. Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, aux jeux et aux droits aux vacances en famille</p>	<p>21. LE SOUTIEN A LA PARENTALITE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le temps des parents : Groupe de paroles et d'échange de pratiques entre parents d'enfants et parents d'ados (mères et pères) - Une semaine de temps forts autour des parents, avec les partenaires du quartier <p>22. ACCOMPAGNEMENT AUX DEPARTS EN VACANCES EN FAMILLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'informations collectives (divers dispositifs) - Accompagnement individuel des familles (Epargne, démarches...) - Actions collectives d'autofinancement <p>23. ACCOMPAGNEMENT DES LOISIRS COLLECTIF EN FAMILLE</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Les vacances avec l'Olivier » pour tous, en famille, entre amis ou seul - Les Sorties familiales et culturelles pour renforcer le lien intra familiaux et inter familles : <ul style="list-style-type: none"> • à la journée • ou en week-end 	<p>Les parents échangent entre eux leurs pratiques éducatives et s'entraident. Les parents sortent de leurs isolements parentaux et découvrent de nouvelles pratiques éducatives (ex: la communication bienveillante)</p> <p>Les parents qui sont en situation de vulnérabilité (jamais partis en vacances/ en précarité financières) organisent des vacances avec leurs enfants. Les parents sont fiers de la réalisation de leurs séjours.</p> <p>Les parents et les enfants s'initient à de nouvelles activités. Parents et enfants nouent des relations avec les personnes isolées notamment les séniors. Les séniors et les parents s'entraident dans le quotidien du quartier du centre-ville.</p>

IV. 2. PLAN D' ACTIONS

ACTION N° 16 : ESPACES PARENTS-JEUNES ENFANTS de 0 à 6 ans

A quels objectifs généraux répond cette action ?	12. Accompagner l'éveil et la socialisation des jeunes enfants (langage, jeux, psychomotricité) 15. Favoriser une démarche de coéducation avec les parents, en prenant en compte la place de chacun (mère et père) et tous les acteurs du territoire 16. Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, aux jeux et aux droits aux vacances en famille
Public visé	Les jeunes enfants de moins de 6 ans accompagnés d'au moins un parent ou un adulte référent ayant délégation d'autorité le temps de l'activité (grand-parent, nounou, oncle ou tante...)
Descriptif	Tous les mercredis de 14h30 à 16h30, en période scolaire, accueil d'enfants accompagnés d'un adulte, dans un espace de jeux libres, adaptés et sécurisés comprenant 4 thématiques : jeux d'assemblage, jeux de règles, jeux symboliques et jeux d'exercice, afin de : - favoriser leur épanouissement en leur permettant d'explorer, expérimenter, imiter, construire... - favoriser la socialisation des jeunes enfants et de leur parent - Favoriser le dialogue et le partage d'expérience entre parents et avec des professionnels - Initier les familles à des activités diverses réalisées ensemble Proposition d'une sortie de proximité (en transports publics) par période de vacances scolaire, adaptée aux jeunes enfants, coconstruite avec les participants
Moyens humains	La CESF (responsable du pôle adultes-familles) et l'animatrice adultes-familles Selon les besoins repérés ou les envies, tout intervenant compétent, comme l'ADES (sur l'alimentation, le sommeil du jeune enfant...) et 2 fois par an présentation d'un spectacle jeune public.
Moyens matériels	- Mobilier adapté à la petite enfance : chaises et tables basses, tapis et modules de psychomotricité, tapis d'éveil, table de change, etc. - Jeux et jouets : trotteurs, espaces symboliques (cuisine, garage...), jeux à manipuler (cubes, kaplas, encastrement...) etc.

Critères d'évaluation – effets attendus :

Critères quantitatifs	Critères qualitatifs	Outils
<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de familles participants à l'année (parents et enfants) – Nombre moyen de participants par séance 	<ul style="list-style-type: none"> – Évolution des enfants dans les espaces : séparation seul de leur parent, va vers les jeux, expérimente seul, joue seul, autonomie, temps de jeux de plus en plus long, aisance en motricité, etc. – Évolution des parents dans l'espace avec leur enfant : soutien du regard, dialogue (langage), bienveillance, favorise vers l'autonomie, apporte une sécurité physique et affective... 	<ul style="list-style-type: none"> Grille d'observation Comptes rendus de réunions Bilans avec les parents Listes de présence

Évolution de l'action sur 4 ans

- Poursuite de l'espace en coanimation : CESF et animatrice
- Enrichissement des espaces de jeux adaptés et/ou emprunt à des ludothèques d'espaces thématiques
- Développement du partenariat avec les acteurs de la petite enfance du territoire
- Participation en tant que partenaire aux jardins du jeudi, LAEP municipal

ACTION N° 17 : ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE

A quels objectifs généraux répond cette action ?	13. Favoriser la réussite de enfants grâce à l'accès et à l'ouverture à la culture (la lecture, l'écriture et le jeu) 15. Favoriser une démarche de coéducation avec les parents, en prenant en compte la place de chacun (mère et père) et tous les acteurs du territoire 16. Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, aux jeux et aux droits aux vacances en famille
Public visé	Enfants scolarisés en école primaire, du CP au CM2 1 à 2 groupes de 12
Descriptif	<p>Les enfants sont inscrits pour toute l'année scolaire, à raison de 2 séances par semaine. Au moment de l'inscription, un entretien est réalisé avec les parents afin d'acquérir une bonne connaissance mutuelle et de créer un lien de confiance et de coéducation</p> <p>Un pédibus est proposé pour les enfants inscrits dans les 2 groupes scolaires en proximité : E.Herriot et J. Brenier. Il est systématiquement encadré par 2 adultes du centre social (1 permanent et 1 vacataire ou 1 bénévole) selon un protocole strict.</p> <p>La séance se déroule en trois temps :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Temps d'accueil et de transition autour du goûter pour permettre aux enfants d'arriver, de se détendre et de discuter de leur journée pour les accueillir 2. Temps d'aide aux devoirs : Les enfants sont répartis dans 3 salles pour favoriser le calme et la concentration. Ils sont encadrés par 1 adulte pour 3. Celui-là met l'accent sur l'autonomie, l'organisation personnelle, l'acquisition de méthode, la recherche et la réflexion personnelle et fait appel à la culture générale. 3. Temps du projet pédagogique : Celui-ci est mis en place en fonction des besoins repérés des enfants pour favoriser leurs apprentissages par une pédagogie détournée et vise à les ouvrir sur la culture, les sciences et autres découvertes <p>Invitation des parents à participer à un temps de coanimation en amont de chaque période de vacances scolaires : temps de bilan et activités supports (jeux...)</p> <p>Relais des parents sur le temps des parents : espace de parole et d'échange de pratiques sur la parentalité</p>
Moyens humains	<ul style="list-style-type: none"> – 1 responsable pôle enfance-jeunesse et culture (DUT d'animation) – 1 animateur (BPJEPS) – 4 vacataires : étudiants, parents... – 4 bénévoles
Moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"> – 3 salles d'activités, des tables et chaises, un placard avec du matériel pédagogique : petite papèterie, dictionnaires, Bescherelles... – 1 espace jeux et une bibliothèque de livres et revues adaptées

Critères d'évaluation – effets attendus :

Critères quantitatifs	Critères qualitatifs	Outils
<ul style="list-style-type: none"> – Nombre d'enfants inscrits et orientés par l'école – Assiduité 	<ul style="list-style-type: none"> – Évolution scolaire des enfants : concentration, autonomie... – Implication des parents – Implication des partenaires : PRE, instituteurs, bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> Liste d'émargement aux réunions Listes des présences Comptes rendus de réunions

Évolution de l'action sur 4 ans

- Amplification du partenariat avec les équipes pédagogiques des écoles
- Amplification de l'implication des parents

ACTION N° 18 : COCONSTRUCTION AVEC LES PARENTS D'UN ACM 6-11 ANS

A quels objectifs généraux répond cette action ?	13. Favoriser la réussite des enfants grâce à l'accès et à l'ouverture à la culture (la lecture, l'écriture et le jeu) 15. Favoriser une démarche de coéducation avec les parents, en prenant en compte la place de chacun (mère et père) et tous les acteurs du territoire 16. Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, aux jeux et aux droits aux vacances en famille
Public visé	Enfants de 6 à 11 ans et leurs parents
Descriptif	A partir de nos programmations « vacances en famille avec l'Olivier » constituer un groupe de parents pour réaliser un diagnostic socio-éducatif et coconstruire un projet éducatif et un projet pédagogique en vue de déposer une demande d'agrément à Jeunesse et sport pour l'ouverture d'un ACM de 32 places, le cas échéant pour la rentrée de sept 2021. Constitution du dossier d'agrément : objectifs pédagogique, activités proposées, protocoles d'organisation, journée-type, horaires, organisation temporelle prenant en compte les besoins des enfants selon leur âge, caractéristiques des locaux et espaces utilisés, mesures envisagées en cas d'accueil de mineurs atteints de troubles ou d'un handicap, modalités de fonctionnement de l'équipe, plannings horaires, modalités d'évaluation de l'accueil, livret d'accueil de l'animateur. Maintenir et continuer de développer une programmation d'activités et sorties parents-enfants, afin de soutenir les parents dans leur fonction dans une relation de coéducation, tout en leur apportant des idées de supports d'éveil adaptés à chaque âge
Moyens humains	<ul style="list-style-type: none"> – La direction – La responsable du pôle enfance-jeunesse – Un stagiaire DEJEPS en contrat pro le cas échéant – Accompagnement extérieur d'un organisme d'éducation populaire compétent
Moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"> – Locaux du centre social adaptés en fonction du projet pédagogique – Mobilier adapté – Matériel pédagogique

Critères d'évaluation – effets attendus :

Critères quantitatifs	Critères qualitatifs	Outils
<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de séances de travail – Nombre d'enfants inscrits 	<ul style="list-style-type: none"> – Satisfaction des familles – Implication des parents 	<ul style="list-style-type: none"> Liste d'émargement aux réunions Questionnaire de satisfaction

Évolution de l'action sur 4 ans

<ul style="list-style-type: none"> – Un an de construction du projet – Poursuite pendant ce temps des vacances en famille avec l'Olivier (programme de loisirs en famille pendant les périodes de vacances scolaires) – Sept 2021, le cas échéant ouverture les mercredis, sur inscription à l'année (Embauche d'une équipe en juin) – Réunions de bilan et évaluation toutes les semaines les premiers mois puis tous les mois.
--

ACTION N° 19 : ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE SECONDAIRE

A quels objectifs généraux répond cette action ?	14. Accompagner les jeunes dans la construction de leur personnalité adultes (scolarité, orientation, chantiers jeunes, rythme de vie...) 15. Favoriser une démarche de coéducation avec les parents, en prenant en compte la place de chacun (mère et père) et tous les acteurs du territoire 16. Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, aux jeux et aux droits aux vacances en famille
Public visé	1 à 2 groupes de 12 collégiens des collèges Colette et
Descriptif	Les collégiens sont inscrits pour toute l'année scolaire, à raison de 2 séances par semaine. Au moment de l'inscription, un entretien est réalisé avec les parents afin d'acquérir une bonne connaissance mutuelle et de créer un lien de confiance et de coéducation La séance se déroule en trois temps : 1. L'accueil se fait de façon progressive entre 17h et 17h30, selon les horaires des jeunes et leur distance à parcourir entre leur établissement et le centre 2. Temps d'aide aux devoirs : Les jeunes sont répartis dans 3 salles pour favoriser le calme et la concentration. Ils sont encadrés par 1 adulte pour 3. Celui-là met l'accent sur l'autonomie, l'organisation personnelle, l'acquisition de méthode, la recherche et la réflexion personnelle et fait appel à la culture générale. 3. Temps du projet pédagogique : Celui-ci est mis en place en fonction des besoins repérés des jeunes pour favoriser leur ouverture. Divers sujets les concernant peuvent être abordés comme l'orientation, la discrimination... à l'aide de supports pédagogique de l'animation. Invitation des parents à participer à un temps de coanimation en amont de chaque période de vacances scolaires : temps de bilan et activités supports (jeux...) Relais des parents sur le temps des parents : espace de parole et d'échange de pratiques sur la parentalité
Moyens humains	<ul style="list-style-type: none"> – 1 responsable pôle enfance-jeunesse et culture (DUT d'animation) – 1 animateur (BPJEPS) – 4 vacataires : étudiants, parents... – 4 bénévoles
Moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"> – 3 salles d'activités, des tables et chaises, un placard avec du matériel pédagogique : petite papèterie, dictionnaires, Bescherelle... – 1 espace jeux et une bibliothèque de livres et revues adaptées

Critères d'évaluation – effets attendus :

Critères quantitatifs	Critères qualitatifs	Outils
<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de collégiens inscrits et orientés par leur établissement – Assiduité – Liste d'attente 	<ul style="list-style-type: none"> – Évolution scolaire des jeunes : concentration, autonomie, méthode... – Mesure de l'implication des parents – Implication des partenaires : PRE, collège, bénévoles... 	<ul style="list-style-type: none"> Comptes-rendus de réunions Liste d'émargement aux réunions

Évolution de l'action sur 4 ans

<ul style="list-style-type: none"> – Amplification du partenariat avec les équipes pédagogiques des collégiens – Amplification de l'implication des parents

ACTION N° 20 : COOPERATION AVEC LA VILLE SUR LES CHANTIERS JEUNES (VVV été)

A quels objectifs généraux répond cette action ?	14. Accompagner les jeunes dans la construction de leur personnalité adulte (Scolarité, orientation, chantiers jeunes, rythme de vie)
Public visé	Adolescents entre 16 et 17 ans
Descriptif	<p>Le service économique de la ville de Saint Priest propose environ 200 chantiers d'une semaine chacun aux jeunes de Saint Priest et s'appuie sur l'ensemble des structures de proximité du territoire pour être relais auprès des jeunes sur leur territoire respectif sur les volets pédagogiques (accompagnement du projet du jeune) et administratif (rassembler toutes les pièces requises en amont). Le centre socioculturel l'Olivier bénéficie de 40 places à ce titre.</p> <p>Le centre social recueille dans un premier temps à l'accueil la demande des jeunes et leurs coordonnées, dès le mois d'avril, puis les accueille en entretien individuel pour la partie pédagogique.</p>
Moyens humains	<ul style="list-style-type: none"> – La responsable accueil – La responsable du pôle jeunesse et culture
Moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"> – Un bureau et un accès informatique internet

Critères d'évaluation – effets attendus :

Critères quantitatifs	Critères qualitatifs	Outils
<ul style="list-style-type: none"> – Nombre total de demandes – Nombre de jeunes reçus – Nombre de jeunes validés 	<ul style="list-style-type: none"> – Retour des services municipaux quant au comportement des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Liste de demandes à l'accueil Liste d'attente Compte rendus des réunions

Évolution de l'action sur 4 ans

- Le Centre Social a perdu ce contact avec les jeunes du quartier depuis la fermeture de ces ACM. L'ouverture d'un ACM ados n'est pas encore à l'ordre du jour. De ce fait il est difficile de prévoir une évolution sur les 4 années à venir.

ACTION N° 21 : SOUTIEN A LA PARENTALITE

A quels objectifs généraux répond cette action ?	15. Favoriser une démarche de coéducation avec les parents, en prenant en compte la place de chacun (mère et père) et tous les acteurs du territoire 16. Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, aux jeux et aux droits aux vacances en famille
Public visé	Les parents de notre territoire et plus particulièrement issues des familles qui fréquentent le centre social ou sur orientation des professionnels du territoire (CCAS, MDM, Service municipal de la petite enfance, Programme de Réussite Éducative, Lieu Passerelle dans les Écoles, etc.) avec une attention particulière à la place des pères
Descriptif	<ol style="list-style-type: none"> Le temps des parents : Coanimation par un professionnel du centre social (Responsable du pôle adultes-familles ou du pôle enfance-jeunesse et culture) et un intervenant extérieur selon le besoin, d'espaces de parole une fois par mois en période scolaire, afin de : <ul style="list-style-type: none"> – Permettre aux parents de se rencontrer et d'échanger entre eux sur des sujets qui les concernent – Soutenir la parentalité en favorisant les échanges de pratiques et d'expériences pour valoriser les parents e complétés par des apports professionnels – Favoriser un plus grand épanouissement au sein de la famille, entre parents et enfants – Accompagner les familles afin de les aider à trouver de solutions à leurs questions éducatives et quotidiennes en trouvant les ressources en elles et dans leur entourage – Organiser un espace de garde des enfants, dans une salle attenante, afin de permettre aux parents de participer sereinement à ces échanges Valoriser des parcours de mères et de pères à travers des projets spécifiques comme les portraits de femmes pour la journée de la femme... Renforcer le partenariat et le fonctionnement en réseau entre professionnels de l'enfance et de l'éducation sur notre territoire, par des échanges voire la mise en œuvre de projets communs pour soutenir la parentalité dans une démarche de coéducation. Participer effectivement aux Jardins du Jeudi (LAEP municipal). Organiser une semaine de la parentalité une fois par an.
Moyens humains	<ul style="list-style-type: none"> – La responsable du pôle adultes-familles en tant que CESF – La responsable du pôle jeunesse et culture du fait de ses relations avec les familles, entre autres de l'accompagnement scolaire – Des animateurs professionnels et bénévoles pour le mode de garde ponctuel – Des intervenants extérieurs : ADES, Ecole des parents, ACEPP, Sens et Savoirs, Ma famille comme unique...
Moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"> – Une salle permettant de respecter la confidentialité et une attenante avec du matériel pédagogique petite enfance – Un espace aménagé dans une ambiance « intime » – Un paper board

Critères d'évaluation – effets attendus :

Critères quantitatifs	Critères qualitatifs	Outils
<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de séances réalisées/an – Nombre de participants / séance – Nombre de familles touchées/an 	<ul style="list-style-type: none"> – Assiduité des participants – Implication des partenaires du territoire – Retour des parents – Thématiques abordées 	<ul style="list-style-type: none"> Comptes rendus des ateliers Liste de présence Comptes rendus des réunions avec les partenaires

Évolution de l'action sur 4 ans

- Consolider les moyens financiers de cette action
- Qualifier de plus en plus l'équipe professionnelle sur cette thématique de façon globale et sur des thématiques spécifiques (le langage, le jeu, l'interculturalité...) en fonction des questions repérées
- Renforcer les relations partenariales par des liens très réguliers d'échanges d'information voire mise en place de projets communs : interventions à thème, expositions, spectacles, sorties...

ACTION N° 22 : ACCOMPAGNEMENT AUX DEPARTS EN VACANCES EN FAMILLE

A quels objectifs généraux répond cette action ?	15. Favoriser une démarche de coéducation avec les parents, en prenant en compte la place de chacun (mère et père) et tous les acteurs du territoire 16. Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, aux jeux et aux droits aux vacances en famille
Public visé	Les familles habitant notre territoire, en difficulté d'accès aux loisirs et aux vacances en autonomie (bas quotients familiaux, primo arrivant, rupture familiale, familles nombreuses...)
Descriptif	Accompagnement individuel aux départs en vacances dans leurs recherches de lieux et activités, ainsi que dans le montage budgétaire en favorisant l'accès à leurs droits sociaux (bons vacances, aides VFS ou ANCV, carte famille nombreuse, réduction pour accéder aux musées, carter demandeur d'emploi, mobilité inclusion...) : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de réunions d'information collective à raison d'une fois par mois entre janvier et juin - Diffusion de l'information via nos adhérents et nos partenaires - Accompagnement dans les recherches (réflexion sur l'adéquation choix du lieu pour faire tomber les préjugés par exemple sur la montagne, avec le budget alloué, montage des dossiers, réservations (hébergement et transport), mise en place de l'épargne mensuelle...) - Organisation de témoignages de familles déjà partie, notamment dans des lieux autres que la mer pour faire tomber les préjugés - Rencontre au retour des vacances autour d'échange de photos et d'expérience
Moyens humains	– La responsable du pôle adultes-familles et seniors en tant que CESF
Moyens matériels	– Support informatique – Documentations

Critères d'évaluation – effets attendus :

Critères quantitatifs	Critères qualitatifs	Outils
<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de réunions organisées en amont et en aval – Nombre de départs organisés – Nombre de participants – QF des participants 	<ul style="list-style-type: none"> – Témoignage des familles – Impact sur les relations intra familiales – Retour sur expérience (initiations et nouvelles découvertes) 	<ul style="list-style-type: none"> Recueil de témoignages Liste d'émargement aux réunions Bilans collectifs (expo photos)

Évolution de l'action sur 4 ans

- Élargissement du partenariat sur Saint Priest (MDM, CCAS...) pour l'orientation de familles
- Amélioration des supports pédagogiques : dans l'accompagnement des familles, la dynamique au retour (témoignages) et la recherche de lieux

ACTION N° 23 : ACCOMPAGNEMENT DES LOISIRS COLLECTIFS EN FAMILLE

A quels objectifs généraux répond cette action ?	15. Favoriser une démarche de coéducation avec les parents, en prenant en compte la place de chacun (mère et père) et tous les acteurs du territoire 16. Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, aux jeux et aux droits aux vacances en famille
Public visé	Les familles habitant notre territoire, en difficulté d'accès aux loisirs et aux vacances en autonomie (bas quotients familiaux, primo arrivant, rupture familiale, familles nombreuses...)
Descriptif	<p>1. Organisation de 3 à 4 sorties familiales à la journée par an : En lien avec les familles fréquentant la structure, organiser une programmation de sorties variées au gré des saisons : hiver / été, découverte de milieux naturels variés, activités sportives et culturelles... en pendant l'accessibilité pour tous les âges tout au long de l'année : petite enfance, ados... avec une attention particulière à la place des pères.</p> <p>2. Organisation d'un week-end familial (environ 30 personnes): Accompagnement d'un groupe, à travers des actions d'autofinancement en amont, permettant de créer le groupe et de préparer le séjour lui-même : activités sur place, horaires, règlement de fonctionnement, gestion d'un budget...</p> <p>Ces activités visent le soutien à la fonction parentale, le renforcement des liens intra familiaux et inter familles sur le territoire pour favoriser un mieux vivre ensemble, de créer du lien social et de la solidarité, notamment pour les familles isolées, et de favoriser l'autonomie des familles dans l'accès aux loisirs et leur insertion sociale par la réalisation de projet de loisirs. Lors des sorties les accompagnateurs veillent à insuffler un esprit de groupe et d'entraide.</p>
Moyens humains	<ul style="list-style-type: none"> - La responsable du pôle adultes-familles en qualité de CESF - Un(e) animateur/rice en binôme
Moyens matériels	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les ressources patrimoniales de la région

Critères d'évaluation – effets attendus :

Critères quantitatifs	Critères qualitatifs	Outils
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sorties réalisées - Nombre de familles différentes touchées par an - QF des participants 	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des familles dans l'organisation des sorties et du week-end - Témoignage des familles à l'issue des sorties 	<ul style="list-style-type: none"> Recueil de témoignages Liste de présence Questionnaires - bilans

Évolution de l'action sur 4 ans

- Toucher de nouvelles familles pour créer un premier lien et les orienter vers d'autres activités du centre social
- Favoriser la transversalité entre les activités du centre social, par exemple en faisant participer les apprenants des cours de français...
- Plus anticiper notre programmation et construire avec les familles en étant à l'écoute de leurs souhaits
- Diversifier les lieux et les environnements à découvrir

IV.3 MISE EN OEUVRE DU PROJET FAMILLES 2020/2023 :

IV.3.1 Moyens Humains mobilisés :

✓ Trois Pôles au service des familles qui interviennent de manière transversale :

L'ensemble des 7 professionnels permanents du centre social (Responsable d'accueil, animateurs adultes-familles, animateurs enfants et adolescents et responsables secteur enfance jeunesse/culture et adultes familles) organisés en trois pôles rencontrent les familles quotidiennement dans le cadre de leurs fonctions. Ainsi, les 3 pôles travaillent en coopération et en transversalité sur différents projets, de la réflexion à la mise en œuvre.

➤ **Rôle du Responsable adultes familles (DE Conseiller Economie Sociale Familiale) :**

- Assure l'accompagnement social individuel et collectif des adultes et des familles,
- Met en place des actions en lien avec les orientations définies dans le projet familles,
- Actualise le diagnostic des besoins des personnes et des familles, à l'échelle du territoire
- Développe les relations de partenariat répondant aux besoins des familles et dans le cadre de projets
- Contribue à l'évaluation des actions et des projets en direction des familles.
- Garantit la sécurité physique et affective des publics accueillis dans ses activités
- Assure une veille juridique dans son champ professionnel
- Encadre un ou plusieurs salariés et une équipe de bénévoles
- Gère le budget du pôle adultes-familles

➤ **Rôle du Responsable Enfance Jeunesse culture (DEUST AGAPS) :**

- Coordonne les projets pédagogiques et organise les activités d'accompagnements scolaires primaires et collégiens, en prenant en compte les besoins du territoire, des jeunes et de leur famille ;
- Conduit le projet culturel et de développement durable de la structure
- Actualise le diagnostic des besoins des enfants, des jeunes, de leurs parents, ainsi que des ha
- Développe les relations de partenariat répondant aux besoins des familles et dans le cadre de projets
- Contribue à l'évaluation des actions et des projets de son pôle.
- Garantit la sécurité physique et affective des publics accueillis dans ses activités
- Assure une veille juridique dans son champ professionnel
- Encadre une équipe de salariés et de bénévoles
- Gère le budget du pôle Enfance jeunesse et culture

➤ **Rôle de la Responsable Accueil et communication**

- Coordonne l'accueil physique et téléphonique du public (gère les plannings, un répertoire des partenaires, informe et oriente) et veille à son bon fonctionnement
- Organise la communication de l'association en direction de l'extérieur
- Organise et anime le hall d'accueil : Mise à disposition d'informations, expositions, mur d'expression...
- Recueille les demandes des habitants et les relaye en équipe

IV.3.2 Stratégie Partenarial du Projet Familles :

Le centre social développera ses partenariats avec les structures rencontrant les familles : Fiche d'orientation/ Rencontres interprofessionnels et par la mise en place de conventions dans le cadre des projets partagés. Ainsi, nous serons attentifs aux partenariats répondant aux problématiques et aux besoins des parents dans les orientations définies par notre projet familles. Enfin, nous serons attentifs au renforcement de nos partenariats avec les institutions scolaires (écoles et collèges de notre zone de compétence) ainsi qu'avec les autres acteurs touchant la famille (Centre Médico Psychologique, Parents d'élèves...).

✓ Méthodes d'évaluation du projet Familles :

(Récapitulatif bas du plan d'actions) :

Actions	Critères quantitatifs	Critères qualitatifs	Outils
16 - Espace parents enfants 0à 6 ans	Nombre de familles participantes à l'année (Parents et enfants) – Nombre moyen de participants par séance	Évolution des enfants dans les espaces : séparation, seul, de leur parent, va vers les jeux, expérimente seul, joue seul, autonomie, temps de jeux de plus en plus long, aisance en motricité, etc. – Évolution des parents dans l'espace avec leur enfant : soutien du regard, dialogue (langage), bienveillance, favorise vers l'autonomie, apporte une sécurité physique et affective...	Grille d'observation, Comptes rendus de réunions bilans avec les parents Liste de présence
Action 17 - Accompagnement à la scolarité primaire	– Nombre d'enfants inscrits et orientés par l'école – Assiduité	– Évolution scolaire des enfants : concentration, autonomie... – Implication des parents Implication des différents acteurs dont les partenaires autour des enfants : PRE, instituteurs, bénévoles	Liste émargements aux réunions Liste de présence Comptes rendus de réunions
Action 18 Coconstruction avec les parents d'un nouveau ACM 6/11 ans	Nombre de séances de travail – Nombre d'enfants inscrits	Satisfaction des familles – Implication des parents	Liste émargements aux réunions Questionnaire
Action 19 Accompagnement scolaire secondaire	– Liste d'attente des demandes Nombre de collégiens inscrits et orientés par leur établissement – Assiduité	Évolution scolaire des jeunes : concentration, autonomie, méthode... – Mesure de l'implication des parents -Implication des différents acteurs dont les partenaires autour des enfants : PRE, instituteurs, bénévoles	Comptes rendus des réunions Liste d'émargement aux réunions
Action 20 – Coopération avec la ville sur les	Nombre de jeunes reçus Dénombrement des demandes reçus par âge et par quartier.	Retour des services municipaux quant au comportement des jeunes	Comptes rendus de réunions Liste d'attente,

chantiers jeunes (VVV)	– Nombre de jeunes validés		Liste de présence
Action 21-Soutien à la parentalité	Nombre de séances réalisées / an – Nombre de participants à l'année Nombre de familles touchées / an	- Assiduité des participants – Implication des partenaires du territoire – Retour des parents Différentes thématiques abordées.	Comptes rendus des ateliers, Liste de présence Comptes rendus des réunions avec les partenaires
Action 22 - Accompagnement aux départs en vacance en famille	Nombre de réunions organisées en amont et en aval – Nombre de départs organisés – Nombre de participants Quotient des familles	– Témoignage des familles – Impact sur les relations intra familiales Evaluation des initiations : calcul de la première découverte (Ex : première expérience de vacances en camping).	Recueil des témoignages, liste émargements aux réunions
Action 23 - Accompagnement collectifs des loisirs en famille	– Nombre de sorties réalisées – Nombre de familles différentes touchées par an Quotient des familles	– Implication des familles dans l'organisation des sorties et du week-end – Témoignage des familles à l'issue des sorties Evaluation des initiations : calcul de la première découverte (Ex : première expérience en raquette).	Recueil des témoignages, liste de présence Questionnaire bilans

La Responsable du pôle adultes-familles et la responsable du pôle Enfance Jeunesse/ Culture seront les référents **de la récolte des différents indicateurs** tout au long du déroulement du projet Familles sur les actions portés. Les évaluations quantitatives et qualitatives des différentes actions se réaliseront quotidiennement ce qui permettra d'évaluer les écarts d'impacts des actions. Les bilans des actions seront partagés en réunion d'équipe. Des bilans trimestriels seront réalisés et un bilan annuel des actions en direction des familles sera présenté lors de notre assemblée générale.

CONCLUSION

Ce projet Familles du Centre Socioculturel L'Olivier d'une durée de 4 ans, se met en place à la suite d'une période de crise grave et d'une restructuration accompagnée par nos partenaires institutionnels.

Selon notre philosophie associative issue de l'éducation populaire, ce projet est le fruit d'une démarche participative et collaborative entre les différents acteurs : Familles, Professionnels et Partenaires qui ont été associés à différentes phases : évaluations, enquêtes et élaboration de propositions/préconisations.

Ce nouveau projet familles a su évoluer en s'adaptant aux caractéristiques spécifiques des familles habitantes de Saint Priest. Ainsi, au travers de celui-ci, nous avons l'ambition de répondre aux besoins et aux attentes des familles de mieux vivre leurs quotidiens dans leur ville et mieux être en mesure de se projeter dans l'avenir.

De ce fait, toutes les actions mises en place au travers de celui-ci auront pour objectifs généraux de : **Favoriser l'épanouissement et le bien être de tous, notamment par la culture et le jeu et d'Accompagner les parents dans leur fonction éducative.**

Afin d'évaluer l'efficacité de nos différentes actions et afin d'améliorer nos interventions, nous mettrons en place les différents indicateurs cités ci-dessus tout au long de sa durée. De ce fait, le projet familles 2020/2023 continuera à se réajuster et à se construire durant son déroulement.

Dans un contexte économique et social et environnemental difficile, nous espérons que le centre social continuera au travers de ses différents projets, à être pour les familles, un espace de vie, un lieu de ressources et d'échanges entre les différents membres de la famille et entre les habitants.

ANNEXES

Annexe 1 – Détail des évaluations à mi-parcours et en fin de parcours

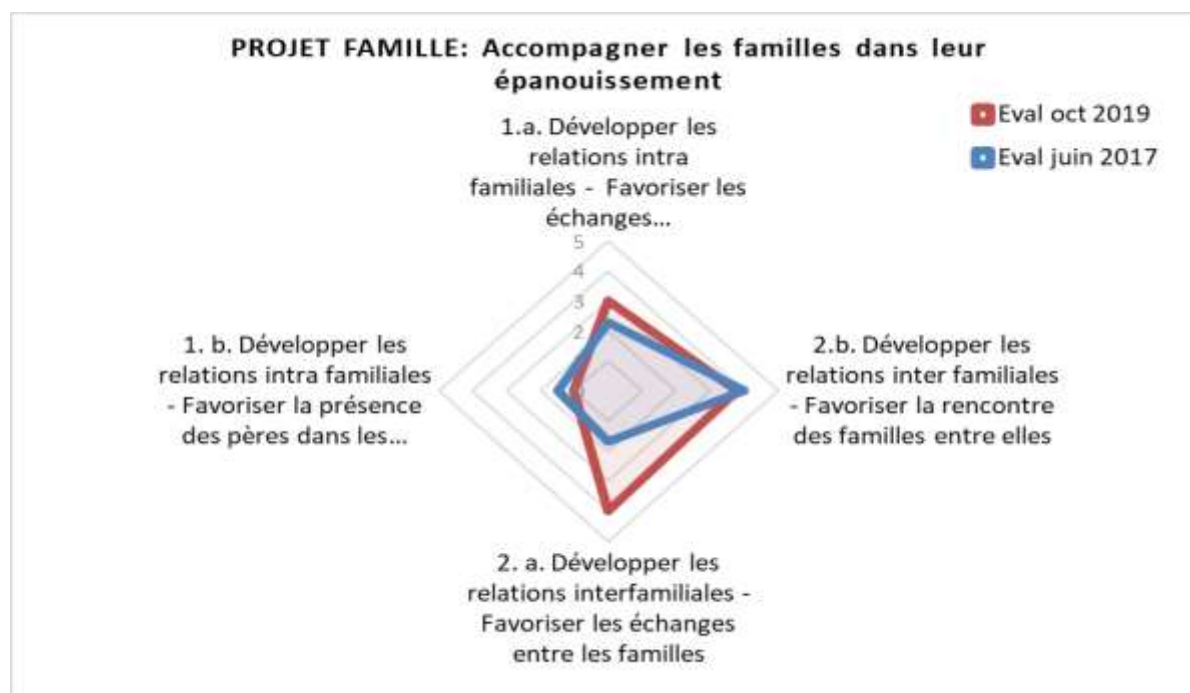
Deux temps d'évaluation ont été organisés :

- L'un à mi-parcours, en juin 2017, avec l'équipe et le CA de l'époque dans le cadre d'un séminaire d'une journée à l'extérieur du centre social,
- L'autre en fin de parcours, en octobre 2019, avec une équipe renouvelée aux 2/3

Lors de chacune de ces deux évaluations, une note indiquant le degré de réalisation de chaque objectif a été collectivement attribuée. Ceci permet de rendre très visible l'évolution de nos actions. Les axes et objectifs du projet 2015-2019 ont été essentiellement évalué à travers le critère d'efficience soit son degré de réalisation.

Axe 3 – Accompagner les familles dans leur épanouissement

III.A. Faire vivre la fonction parentale :



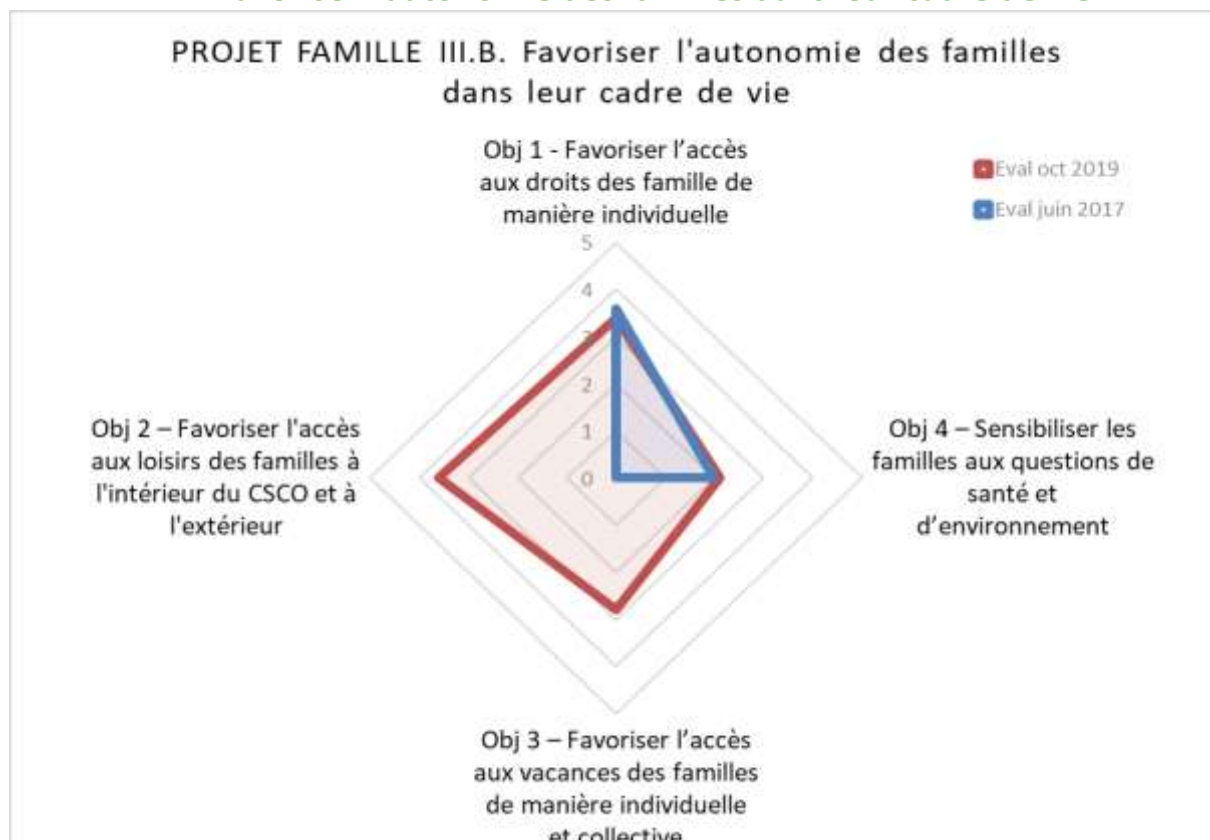
EVALUATION MI PARCOURS			
Obj.	Forces	Difficultés	Perspectives
1.a.	+ Évolution des actions + Le projet culturel « fête des mots » a permis de développer des échanges parents/ enfants + Lors de temps festifs, les parents répondent	- Ludothèques : à noter par rapport aux actions ciblées	- Continuer à penser le projet culturel en lien avec le projet famille - Avoir une vigilance dans la programmation à amener les personnes et les familles « à »... (ex : Les Célestins)

1.b.	+ Présence des pères sur l'accompagnement scolaire + On est en lien avec les pères sur l'éducation mais pas sur le loisir	Objectif mal formulé - Faible présence sur le centre de loisirs - supprimer le plan de communication + le protocole d'interpellation - les pères « non gardiens » sont invités aux temps festifs - rajouter dans attendus : « Les pères participent aux activités de loisirs et aux relations éducatives auprès de leurs enfants »	- Lors des soirées matchs : on attend que les pères participent avec leurs enfants
2.a .	+ Le temps des parents : + Café des parents, autonomie + Accompagnement technique pronote + Groupe de paroles : richesse des échanges dans les groupes	- Aucun parent n'a sollicité - Offres exponentiels des dispositifs (café des parents dans les écoles) - Aucune coordination de la ville sur la parentalité - Certains parents sont en si grande difficulté qu'ils sont éloignés des outils techniques - Temps passé à la mobilisation - Horaires / groupe - Problème de financement - Pas d'orientation des partenaires - En interne : renforcer les orientations enfance / ados	⇒ On communique dessus ⇒ Il faut réinventer ⇒ Faire un point individuel avec la permanence fracture numérique : permanences, RDV... ⇒ Modifier le contrat d'engagement éducatif : 2 parents, sinon aucun renouvellement au 2è trimestre. Pour les enfants, on fait venir 3 parents avec les 3 enfants, 2 qui aident les parents, 2 animateurs (aider les parents à réaliser les devoirs) ⇒ Relancer les orientations avec fiche navette Avec le pro en doublon ⇒ Créer la fiche liaison à proposer aux partenaires (PRE / Collèges / MDM) ⇒ Présence d'Alex à la réunion de lancement de l'Acc scolaire ⇒ Implication 2 animateurs dans le dispo ⇒ Mise en place de temps de réunion
2.b.	+ Le nombre de dispositifs qui permet de favoriser les familles - orties familiales - ête des mots - oubleurs d'habitants - nimation pieds d'immeubles - eapas partagés + Les projets autofinancés des ados permettent de mobiliser les parents , vrai élan de solidarité + Les petits explorateurs : bonne dynamique	- identifier des nouvelles familles en difficulté - Très peu d'initiatives qui viennent des parents	⇒ Reprendre les adresses des nouvelles familles / nouveaux quartiers ⇒ Mettre en place un cahier de recensement, un outil d'identification des nouvelles familles arrivées sur le quartier, avec Sandrine ⇒ Retravailler le partenariat avec le guichet unique des familles (sur l'accueil des nouveaux en Mairie) ⇒ Obtenir un fichier nouveaux habitants
3	+ Participation aux actions environnements locaux : + Nettoyage de printemps + Pied d'immeuble + Organisation de journée de prévention + Action cancers, sida, Petits déjeuners avec l'ARS	- Problème de tri à l'olivier : poubelles de tri - Problèmes sur les lumières au CSO ⇒ Manque de temps consacré ⇒ Actions non maintenue	• Penser une programmation annuelle • Action pied d'immeuble qui va être mise en place par Nathalie

EVALUATION EN FIN DE PARCOURS

Obj.	Points de vue / Echanges	Perspectives
1.a .	<p>Points forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les p'tits explorateurs : entre 20 et 30 inscrits ces dernières années, évolution intéressante - Prog vacances : toujours complètes - Les ateliers pâtisseries, intergénérationnels attirent beaucoup - Pas de points faibles - Jouons ensemble, petits expo, sorties familiales et culturelles : 6 à 7 sorties / an, renfort l'été, suite à la fermeture de l'ACM - Forte demande de sorties +++ vraies réussites, beaucoup d'échanges, présence de papas - Beaucoup de rencontres et d'échanges lors des temps forts - Manque de régularité, voire d'anticipation sur les sorties familiales, dans les actions proposées afin de donner une habitude et être repérés sur cette thématique - Pas de week-end ces 2 années : impact plus important, plus profond, entraide, première activité du week-end essentielle pour faire prendre la mayonnaise, le choix de l'hébergement compte (Chaleins les bains), découverte d'un environnement socioculturel différent, avec l'image de son quartier (suite au meurtre d'un chef d'entreprise), rencontre d'intervenants, partage du quotidien, échanges, les parents arrivent à souffler, 	<ul style="list-style-type: none"> - Surveillance des enfants pendant les accueils des parents : Temps des parents...
1.b.	<ul style="list-style-type: none"> - Pères peu présents lors des sorties familiales, idée de diffuser des matchs de foot avec repas partagé pas mise en place - Au début, actions repérées, en cas de séparation, procédure systématique d'invitation des parents titulaires de l'autorité, même si pas adhérent - Pas d'activités spécifiques pour toucher les pères : soirées matchs, activités sportives où les mamans se mobilisent moins, baby-foot, supports genrés - Entretiens individuels sur CLAS parents venus à 2, parfois maman ne parle pas français, familles turques, d'autres fonctionnent à deux autour de l'école, posture de maman qui les implique sur le volet scolaire, moins sur le volet loisirs. Certains présents sur les inscriptions, la réussite scolaire leur parle. Présents aux réunions, temps forts, création de liens, nourris - Des pères n'osent pas rentrer, pendant temps forts, si beaucoup de femmes, certains restent à la porte - Valoriser quelques pères exemplaires : groupes de pères ? portraits ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Attirer les pères sur des activités genrées : barbecue, baby-foot... - Pères découvrent les loisirs avec leurs enfants - Evolution des mœurs : congés paternels
2. a. et b.	<ul style="list-style-type: none"> - Temps des parents, parfois annulés faute d'inscrits, qualité des intervenants, dispositif qui commence à prendre avec quelques fidèles - Evolution de l'équipe : responsable enfance culture vision plus globale, tous parents enfants et les ados, 37 familles, en 2018, pas assez efficaces sur mobilisation, dispositif à part, - Cohésion de l'équipe entre l'enfance et adultes, passerelle entre les deux secteurs, écoute des difficultés, empathie, maturité, déculpabilisation, montrer qu'ils ne sont pas seuls, discours de la responsable enfance-jeunesse, dans le groupe les parents, écoute de qualité, à les entendre, les enfants sont tous en échec, stress - Les familles n'hésitent pas à nous solliciter, on est repéré sur la parentalité, on n'est pas des animateurs qui jouent, - Difficulté de lancement sur le temps des parents, améliorer grâce aux entretiens, - Problème budgétaire, - Maintien des réunions avec les parents, aujourd'hui systématique - Fêtes supports de rencontre, goûter, spectacles dans les murs, repas partagés, fête de fin d'année, bourse - Les temps forts et repas sont sources de rencontre - Surtout sur pratiques éducatives, moins sur vivre ensemble sur le quartier (relations de voisinages) - Place des personnes isolées dans les actions familiales, et personnes non seniors 	<p>Penser à la fonction accueil et liens avec les publics lors des temps forts</p>

III.B. Favoriser l'autonomie des familles dans leur cadre de vie



EVALUATION A MI PARCOURS			
Obj.	Forces	Difficultés	Perspectives
1	+ Espace d'informations : Mise en place de l'espace + Permanences administratives pleines + Accueil : beaucoup de passage + Financement CUCS	- Demande d'accompagnement dans la recherche de flyers - Attention au renouvellement des bénévoles - Difficulté à mobiliser les familles (dans le passé)	- Retrouver des bénévoles lors du carrefour des associations - Mettre en place des temps d'infos sur les droits
2	+ Espace d'information dédié aux loisirs et aux vacances + Initiations aux loisirs : activités parents/enfants à Noël qui a bien fonctionné + Mode de garde en parallèle d'un action « regard de femmes » avec des bénévoles a bien fonctionné + Forte demande de sorties familiales à la journée	- Manque d'espace à l'accueil - catalogues vieux - Faible : les parents manquent d'habitude - ponctuel, pas de financement CUCS, réalisé par des bénévoles - manque d'organisation, proposer une programmation à l'année, possibilité de paiement à l'avance	- Reprendre l'espace accueil, actualiser les supports - A long terme, donner l'habitude aux parents de faire des activités avec leurs enfants, programmer des initiations à Noël parents/enfants - Renforcer l'organisation des modes de garde par des bénévoles, redéfinir le règlement des sorties, lancer une commission « sorties »
3	+Expression informelle des parents	- Turn over des professionnels sur l'ACM - Absence de commission ACM - Absence de commission SF	- Définir et relancer les commissions pour impliquer les parents dans le projet pédagogique - Mener une réflexion sur les tarifs
Porter des actions partenariales à destination des familles	+ Contrats d'engagement signés par tous	- Plus d'interpellation sur les réunions éducatives	

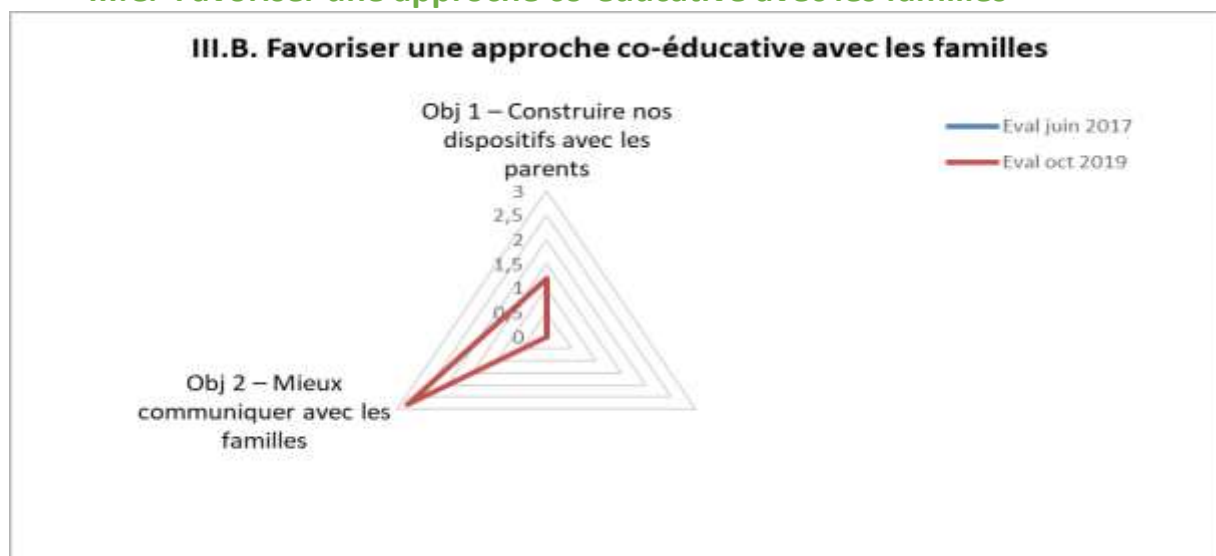
Dispositif collégiens exclus		- Absence d'interpellation	- revoir les objectifs et évaluer le projet
Obj 1 Aide à l'organisation de loisirs autonomes		Aucune sollicitation Aucune réalisation	
Objectifs	Forces	Difficultés	Perspectives
Obj 2 Dispositif BSV	+ Implication d'un bénévole + Forte demande des familles	- manque d'autonomie des familles - définir les critères de priorité : les familles ne peuvent pas partir plusieurs fois	- Redéfinir le rôle de la bénévole dans le dispositif - Validation auprès de Marie-Jo les personnes qui sont ok dans les vacances - Mettre en place une commission d'accès aux vacances pour étudier les dossiers (nombreuses demandes, mettre un plafond)

EVALUATION EN FIN DE PARCOURS

Obj.	Points de vue / Echanges	Perspectives
Obj 1	Plus sur l'accès aux droits sociaux de façon collective que sur droits familiaux (carte famille nombreuses, utilisation de Pronote, CAF, guichet unique...) Pas le temps d'organiser des temps collectifs quand une demande émerge, exemple rentrée, inscription à la cantine Droits en lien avec la vie quotidienne L'accueil porté par notre responsable, porte une vraie valeur d'accueil de centre social	Besoin d'une commission accès aux droits, pour prévoir des actions d'information collective Besoin d'anticiper (ex : la cantine à la rentrée) Besoin de partager des outils Échanger des pratiques entre CESF Formation : analyse de la pratique et souffrance sociale
Obj 2	Loisirs culturels et SF On permet la découverte de nouveaux lieux : exemple planétarium gratuit les 1 ^{er} samedi du mois, lac d'Aiguebelette ils ont demandé comment y aller, des papas Accessibles pour pouvoir y retourner après A l'intérieur A l'extérieur : proximité à st Priest, Métropole et hors agglo Travail sur les tarifs : tout au QF (aides sur des SF rares, PRE, CE, les AS prévention protection de l'enfance) Faire passer un questionnaire à la fin des SF pour faire un bilan	
Obj 3	Dispositif BSV, VFS (familles + aides fi) Préparons ensemble les vacances : auto financement par les groupes plus actif l'année dernière + épargne VFS Accompagnement financier, organisationnel (autonomie : faire une valise, prendre un transport en commun...), information sur ses droits dans les loisirs (carte de fam nombreuses, carte chômeurs pour entrées aux musées) Accompagnement beaucoup individuel Plus centré sur l'autofinancement que sur des actions collectives Risque que le quantitatif prenne le pas sur le qualitatif Limiter les personnes en grande difficulté car accompagnement plus lourd (manque de temps) et compléter avec des familles plus autonomes. Accompagnement CESF : pour des familles sur un projet en famille : relation	

	<p>parents enfants, projet réussi, valorisation de l'image parentale</p> <p>Besoin de beaucoup de préparation : possibilité d'un contrat pro</p> <p>Certaines familles partent au bled, mais ils aiment aussi partir en France, Pour apprendre</p> <p>En week-end, tester un mobil home, pour être en confiance, pour repartir seules.</p> <p>Question de tenue vestimentaire religieuse : certains lieux ne les acceptent pas : bowling, restau... comment on les accompagne ? on prépare les sorties ? on fait médiation avec la société. Question de la laïcité</p> <p>Dans espace bien être : pression sociale impose une norme, y compris entre femmes</p> <p>Le centre social : un espace de mise en confiance, de vivre ensemble, médiateur avec la société globale</p> <p>Sur l'accès aux vacances : question de l'accueil de la diversité – mixité</p> <p>Phénomène d'auto exclusion</p> <p>Mixité des publics fonctionne bien au CSCO</p>	
Obj 4	<p>Sommeil, les dents... actions avec l'ACM et les parents</p> <p>Comment aborder la question des drogues avec les enfants : quelle prévention ?</p> <p>Repérer les problématiques de la part des enfants qui n'en parlent pas forcément aux parents</p> <p>Question du harcèlement à l'école :</p>	

III.C. Favoriser une approche co-éducative avec les familles



Objectifs non discutés lors de l'évaluation à mi-parcours en 2017

Objectifs	Points de vue / Echanges	Perspectives
1 - Construire nos dispositifs avec les parents	<p>Idée de mettre en place des commissions, sur l'ACM, trouver des parents représentants, en lien avec le CA</p> <p>CLAS : idem, comité d'usagers, par rapport à des leaders négatifs dans le quartier. Espaces de paroles au CS</p> <p>Espaces pour recueillir les paroles vont permettre de faire émerger des propositions</p>	
2 - Mieux communiquer avec les familles	<p>Idée que les animateurs passent les infos du Centre aux familles</p> <p>Aujourd'hui, on est plus sur tout public</p> <p>Diffusion et cibles : partenaires institutionnels et professionnels</p> <p>+++</p>	

Annexe 2 – Glossaire

ACEPP	Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels
ACM	Accueil Collectif de Mineurs
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ANCV	Agence Nationale des Chèques Vacances
BSV	Bourse Solidarité Vacances
CA	Conseil d'Administration
CAF (CNAF)	Caisse des Allocations Familiales (Caisse Nationale)
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CESF	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
CEL	Contrat Éducatif Local
CSCO	Centre Socioculturel l'Olivier
FM2J	se Former aux Métiers du Jeu et du Jouet
INSEE	Institut National de la Statistiques et des Etudes Economiques
LAEP	Lieu d'Accueil Enfants Parents
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
MQ	Maison de Quartier
PRE	Programme de Réussite Educative
QPV	Quartier en Politique de la Ville
QVA	Quartier en Veille Active
QF	Quotient Familial (selon la CAF)
VFS	Vacances Familles Solidarité